



VIVRE ET TRAVAILLER AU LUXEMBOURG

LE GRAND-DUCHÉ
DE LUXEMBOURG :
UN CARREFOUR EUROPÉEN

UN PAYS OUVERT
AU NIVEAU DE VIE ÉLEVÉ

ART DE VIVRE
AU LUXEMBOURG

LE SYSTÈME
DE SANTÉ

SE FORMER
AU LUXEMBOURG

DÉMARCHES CONCRÈTES
POUR S'INSTALLER
AU LUXEMBOURG





VIVRE ET TRAVAILLER AU LUXEMBOURG



LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG : UN CARREFOUR EUROPÉEN

Le Luxembourg : Au cœur de l'Europe
 Comment se rendre au Luxembourg ?

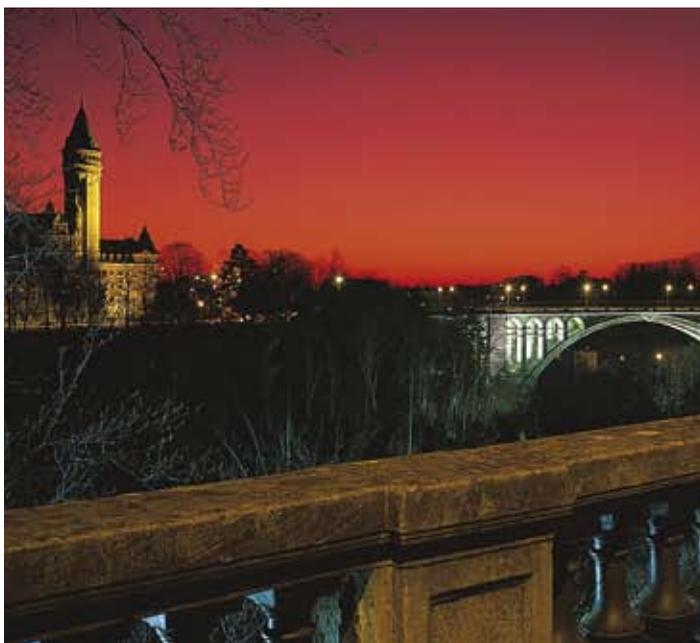
4
 5



UN PAYS OUVERT AU NIVEAU DE VIE ÉLEVÉ

Un pays où se côtoient plus de cent soixante-dix nationalités...
 ... dans un pays largement ouvert sur l'étranger...
 ...dont le niveau de vie est l'un des plus élevés au monde...
 ...qui assoit son développement économique sur un appareil de production performant et diversifié...
 ... et bénéficie d'une grande stabilité sociale et politique...
 ...et d'une fiscalité très favorable.

6
 7
 9
 10
 11
 11



ART DE VIVRE AU LUXEMBOURG

La Ville de Luxembourg: ville d'histoire et capitale de l'Europe
 Luxembourg, ville de culture
 Théâtre, cinéma et musique au cœur de la vie de la cité
 Le charme du tourisme au Luxembourg
 Les grands festivals annuels
 Faire du sport
 Savourer la gastronomie luxembourgeoise

14
 17
 18
 22
 25
 26
 31

LE SYSTÈME DE SANTÉ

Une grande densité d'infrastructures médicales de qualité	32
Le remboursement des soins médicaux et dentaires	35
L'assurance maternité, le congé parental et les crèches	35



SE FORMER AU LUXEMBOURG

L'éducation préscolaire	38
Les écoles primaires et secondaires	39
L'enseignement supérieur à l' <i>Université du Luxembourg</i>	40
La formation tout au long de la vie – Life long learning	43



DÉMARCHES CONCRÈTES POUR S'INSTALLER AU LUXEMBOURG

Les conditions d'entrée et de séjour sur le territoire luxembourgeois	46
Trouver un logement	46
Permis de travail	46
Etats devenus membres le 1 ^{er} janvier 2004	46
Etats devenus membres le 1 ^{er} janvier 2007	47
Créer une entreprise	47
Immatriculation d'un véhicule	47
Agences de relocation	48
Liste indicative des associations d'expatriés présentes au Grand-Duché de Luxembourg	48
Liste des ambassades étrangères présentes au Grand-Duché de Luxembourg	49
Le Luxembourg en bref	51





LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG : UN CARREFOUR EU

Le Luxembourg :
Au cœur de l'Europe
Un des grands avantages du
Grand-Duché de Luxembourg
est sa situation géographique.
Situé entre la France,
la Belgique et l'Allemagne,

ROPÉEN

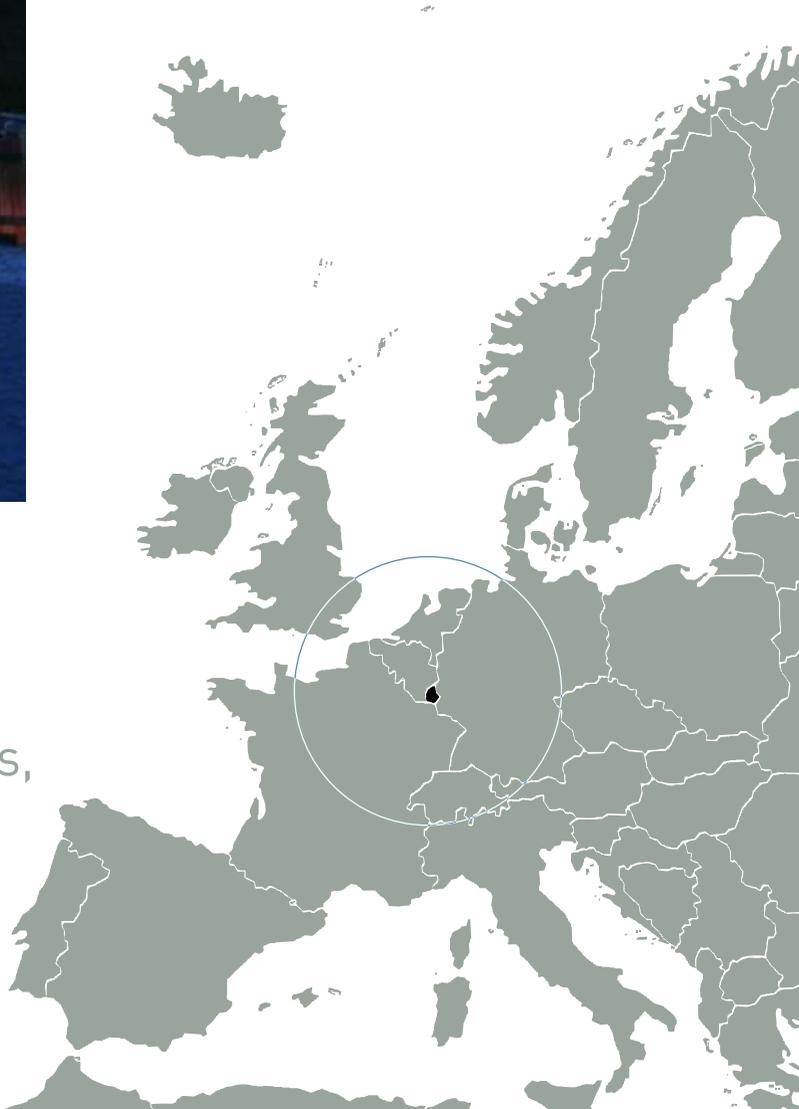


Comment se rendre au Luxembourg ?

L'aéroport de Luxembourg, situé à 15 minutes de la Ville de Luxembourg, permet de se rendre vers plus de 50 villes européennes en un clin d'œil. De plus, il existe plusieurs vols journaliers vers Londres, Francfort et Paris. Ceci permet une connexion aisée et rapide avec les centres économiques les plus importants d'Europe.

Les connexions routières et ferroviaires sont excellentes. Le réseau de chemin de fer national est très performant et assure une parfaite interconnexion avec les grands axes européens. Il permet des déplacements aisés vers Paris, Francfort ou Bruxelles. Grâce à la mise en service en 2007 de la Ligne Grande Vitesse Est européenne, le Luxembourg n'est plus qu'à 2h15 de Paris.

le Luxembourg occupe une position centrale en Europe occidentale, à proximité de nombreuses capitales. Londres, Paris, Bruxelles, Amsterdam, Zürich et Berlin se trouvent à une heure d'avion.





UN PAYS OUVERT AU NIVEAU DE VIE ÉLEVÉ

Un pays où se côtoient plus de cent soixante-dix nationalités...

Le Grand-Duché de Luxembourg occupe une position particulière parmi les États membres de l'Union européenne. Sa particularité la plus remarquable est sans doute la diversité de sa population et le potentiel élevé d'intégration de la société luxembourgeoise.

Près de 43% de la population du Grand-Duché est d'origine étrangère. Cela représente 205.900 résidents étrangers sur une population totale de 483.799 habitants (chiffres au 1^{er} janvier 2008, Statec). Dans la capitale, le pourcentage de résidents étrangers atteint près de 64%.

Parmi les communautés étrangères les plus fortement représentées au Luxembourg, on peut citer les Portugais (76.600 hab.), les Français (26.600 hab.), les Italiens (19.100 hab.), les Belges (16.500 hab.) et les Allemands (11.600 hab.).

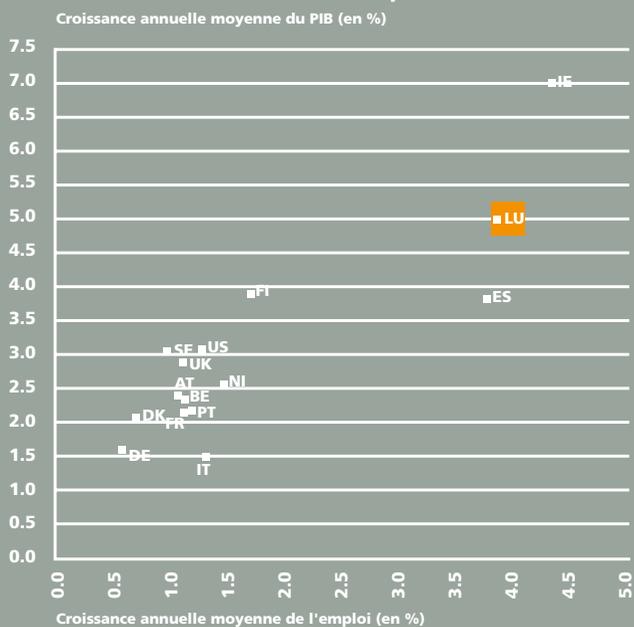
Malgré la très forte proportion d'étrangers résidents, le Grand-Duché ne connaît pour ainsi dire pas de tensions interculturelles. C'est l'une des caractéristiques essentielles du modèle d'intégration luxembourgeois.



... dans un pays largement ouvert sur l'étranger...

La situation démographique particulière du Grand-Duché de Luxembourg a des répercussions sur le marché du travail. La main-d'œuvre étrangère y constitue plus de 69,5% de la population active. Cette main-d'œuvre est issue pour partie de l'immigration (résidents étrangers) et est renforcée par une forte proportion de travailleurs frontaliers.

Croissance de l'économie et de l'emploi, 1985-2007





Le marché du travail enregistre une croissance de l'emploi nettement plus vive que la grande majorité des Etats membres de l'Union européenne.

L'économie luxembourgeoise est largement ouverte aux investisseurs étrangers. De nombreux groupes industriels profitent des avantages du Grand-Duché pour y implanter leur centre de production et/ou leur centre de distribution.

Plusieurs grands groupes industriels d'envergure mondiale sont implantés au Luxembourg et y ont massivement investi, notamment Arcelor Mittal, Goodyear, Guardian, Dupont, Exxonmobile, Ferrero, etc... Le secteur des technologies de l'information, de la communication et des média est également très développé, puisque RTL group, SES global,

Microsoft, Siemens, Skype, iTunes (Apple) et Champ Cargosystems sont notamment implantés au Grand-Duché. Plusieurs de ces entreprises gèrent depuis le Luxembourg l'ensemble de leurs activités en Europe.

Les entreprises luxembourgeoises sont également très dynamiques dans le secteur de la logistique et du transport aérien. Des entreprises telles que Panalpina, Kuehne&Nagel, Thiel Logistik, DHL, FedEx, Cargolux, Luxair et China Airlines profitent du dynamisme de l'aéroport de Luxembourg.

Dans le domaine des services, il y a lieu de souligner le rôle important joué par la place financière. En effet, le Luxembourg se situe au 8^{ème} rang des plus importantes places financières internationales et occupe le 2^{ème} rang dans le domaine des fonds d'investissements, derrière New York.





...dont le niveau de vie est l'un des plus élevés au monde...

La qualité de vie au Grand-Duché de Luxembourg est l'une des meilleures en Europe et se situe parmi les plus élevées de l'ensemble des pays développés. D'après une étude récente menée par Mercer Consulting, la ville de Luxembourg se classe à la 17^e place en matière de qualité de vie. Par ailleurs, le niveau des prix au Grand-Duché de Luxembourg correspond à peu de chose près à celui des pays limitrophes (France, Allemagne, Belgique), alors que le revenu par habitant y est beaucoup plus élevé. Par voie de conséquence, le pouvoir d'achat par habitant au Luxembourg est l'un des plus élevés au monde.



Qualité de vie :
le Top 50 des villes

PIB par habitant (2007)*

Base 100: New York, US

Rang

Rang

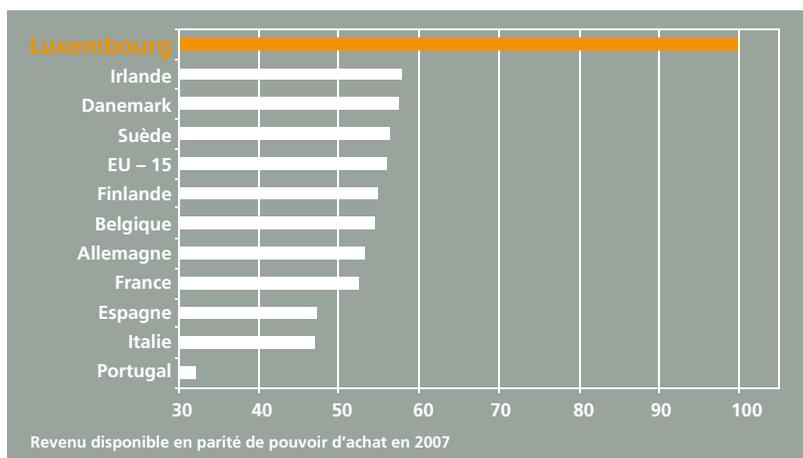
Zurich	108	1	Suisse	41.100	15
Copenhague	106,2	11	Danemark	37.400	24
Luxembourg	104,8	17	Luxembourg	80.500	1
Ottawa	104,7	19	Canada	38.400	22
Stockholm	104,5	20	Suède	36.500	26
Perth	104,3	21	Australie	36.300	27
Oslo	103,7	24	Norvège	53.000	6
Dublin	103,5	25	Irlande	43.100	13
Helsinki	103	29	Finlande	35.300	29
Singapour	102,9	32	Singapour	49.700	8
Milan	100,8	41	Italie	30.400	39
Madrid	100,5	43	Espagne	30.100	40
New York	100	49	Etats Unis	45.800	10

Sources: Mercer Human Resources Consulting, «Worldwide Quality of Living Survey 2008», (www.mercerhr.com) et Central Intelligence Agency, "The World Factbook" (2007)* : prévisions



...qui assoit son développement économique sur un appareil de production performant et diversifié...

Le Luxembourg est un pays à forte tradition industrielle comme en témoigne la présence des sièges sociaux de grands champions tels que Arcelor-Mittal (plus grand producteur d'acier au niveau mondial) et de nombreuses firmes multinationales (Goodyear, DuPont de Nemours, Delphi). Les industries du Grand-Duché sont en outre diversifiées (industrie sidérurgique et de traitement des métaux, industrie chimique, des matériaux et des plastiques, minérale non métallique, ou encore industrie électrique et électronique...) et pèsent pour environ 10% du PIB et 15% de l'emploi national.



La structure économique luxembourgeoise est largement dominée par le secteur des services (82% du PIB et 75% de l'emploi) dont l'émergence à partir des années 1970 a résulté du développement remarquable de la place financière, laquelle se situe aujourd'hui au huitième rang mondial. Ainsi, le Luxembourg est la deuxième économie au niveau international en matière de gestion de fonds d'investissement et se place en tête de la zone euro en termes d'activités de services « private banking ». Le Grand-Duché a construit sa renommée en satisfaisant une clientèle internationale en quête de solutions financières innovantes sur mesure.

Conscient des risques liés à une structure de l'économie trop monolithique, les pouvoirs publics luxembourgeois ont adopté une stratégie de multispecialisation de leur appareil de production. C'est pourquoi certains secteurs de l'économie tertiaire sont en pleine expansion, comme celui de la logistique (développement de cargo opérateurs, de firmes de manutention, de fournisseurs de services logistiques...), des médias et des technologies de l'information et de la communication (SES, RTL Group...), ainsi que des technologies de la santé (essor de banques biologiques et de la médecine moléculaire). Pour accompagner cette stratégie de diversification, le Luxembourg investit par ailleurs massivement dans la recherche & développement, l'innovation, comme en attestent par exemple les efforts budgétaires publics consacrés au développement de l'Université du Luxembourg et des nombreux centres de recherche (par exemple, les CRP Santé, Henri Tudor et Gabriel Lippmann).

... et bénéficie d'une grande stabilité sociale et politique...

Le Grand-Duché de Luxembourg bénéficie d'une très grande stabilité sociale et politique. La quasi absence de grèves au Luxembourg s'explique par le recours généralisé à un mécanisme efficace de médiation entre les représentants du patronat, les organisations représentatives des salariés et le gouvernement, institutionnalisé dans le cadre de la « Tripartite ». La tripartite regroupe des représentants des trois groupes et s'efforce, en cas de litige ou lors de problèmes économiques conjoncturels ou structurels, de trouver un accord sur toutes les questions concernant les relations de travail.

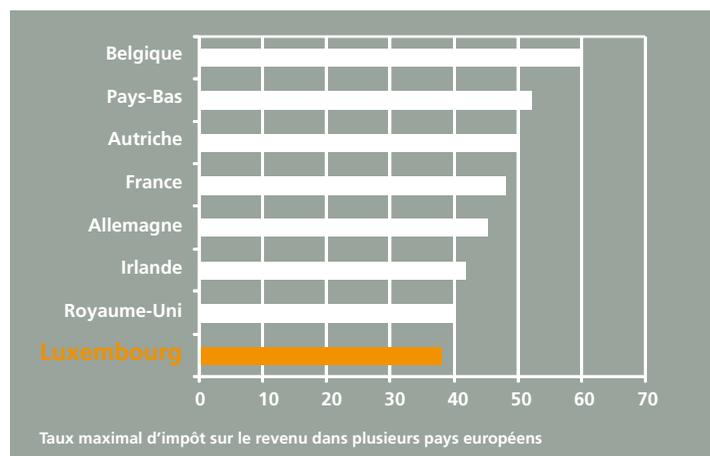
Le système politique luxembourgeois fait également preuve d'une très grande stabilité. Malgré les changements de coalition gouvernementale, l'actuel premier ministre, M. Jean-Claude Juncker, occupe ce poste depuis 1995 et assure la continuité de l'action du gouvernement. Le Luxembourg joue également un rôle important au niveau de la construction européenne. Depuis 1958, deux luxembourgeois ont présidé la Commission européenne, à savoir M. Gaston Thorn (1981-1984) et M. Jacques Santer (1995-1999). M. Juncker, en sa qualité de Ministre des Finances, a également été élu président de l'Eurogroupe.

Enfin, le Luxembourg connaît une criminalité particulièrement faible. Selon une enquête menée par Mercer Consulting, la ville de Luxembourg figure parmi les villes les plus sûres au monde.

...et d'une fiscalité très favorable.

La fiscalité luxembourgeoise est particulièrement favorable. Le taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques est l'un des plus bas en Europe. Le système du taux d'impôt sur le revenu repose sur 17 tranches progressives, avec un taux d'imposition marginal maximal de 38%.

Quant à l'imposition sur le bénéfice des sociétés, le taux est de 30,60%. Ce taux comprend une taxe de 22,88% qui correspond à l'impôt sur le revenu des collectivités (22%), majoré d'un impôt de solidarité de 4% (4% de 22%, soit 0,88%), auquel il faut ajouter l'impôt commercial communal qui s'élève à 7,5%, hors ville de Luxembourg. Le taux pour la ville de Luxembourg s'élève à 6,75%, ce qui réduit ainsi à 29,63% le taux d'imposition pour les sociétés sises sur son territoire. Les entreprises peuvent bénéficier de nombreuses mesures d'exemptions d'impôt, par exemple pour financer leurs investissements. En outre, le gouvernement annonce la diminution à terme du taux d'impôt des sociétés à 25,5%, ce qui représente un attrait supplémentaire pour les sociétés résidentes et favorisera aussi les sociétés étrangères qui désirent installer au Grand-Duché une filiale ou une succursale pour y réaliser des activités commerciales.





Le 1^{er} juillet 2005, une retenue à la source libératoire a été introduite sur les revenus d'épargne pour les résidents étrangers. Elle s'élève à 20% depuis le 1^{er} janvier 2008.

Les intérêts générés par certains titres d'épargne mobilière, versés à des personnes physiques résidentes à Luxembourg par l'intermédiaire d'un agent payeur (opérateur économique qui paie les intérêts au profit immédiat du bénéficiaire), situé au Luxembourg, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 10%.

Le taux maximal de TVA est de 15 %. Il est le plus faible de l'Union européenne à égalité avec Chypre. Le prix des produits pétroliers est inférieur à celui des pays limitrophes, les droits d'accises (taxes prélevées par l'Etat luxembourgeois) étant moins élevés.



Pour en savoir plus

Des informations statistiques détaillées sont disponibles sur différents portails électroniques luxembourgeois :

Le Portail des statistiques du Luxembourg :
www.statistiques.public.lu

Le Portrait économique et social du Luxembourg :
www.portrait.public.lu

Le Portail «Invest in Luxembourg» :
www.bed.public.lu

Informations générales sur l'Etat luxembourgeois :
www.etat.lu

Informations générales sur le gouvernement luxembourgeois :
www.gouvernement.lu

Informations en matière fiscale :

Administration des Contributions Directes
45, boulevard Roosevelt
L-2982 Luxembourg
Tél. : (+352) 40 800-1
Fax : (+352) 40 800-2022
Internet : www.impotsdirects.public.lu

Administration des Douanes et Accises
26, place de la gare
L-1616 Luxembourg
BP 1605, L-1016 Luxembourg
Tél. : (+352) 29 01 91-1
Fax : (+352) 49 87 90
Internet : www.do.etat.lu

Administration de l'Enregistrement et des Domaines
1-3 avenue Guillaume
L-2010 Luxembourg
BP 31
Tél. : (+352) 44 905 - 1
Fax : (+352) 45 42 98
E-mail : info@aed.public.lu
Internet : www.aed.public.lu

ART DE VIVRE AU LU



La Ville de Luxembourg : ville d'histoire et capitale de l'Europe

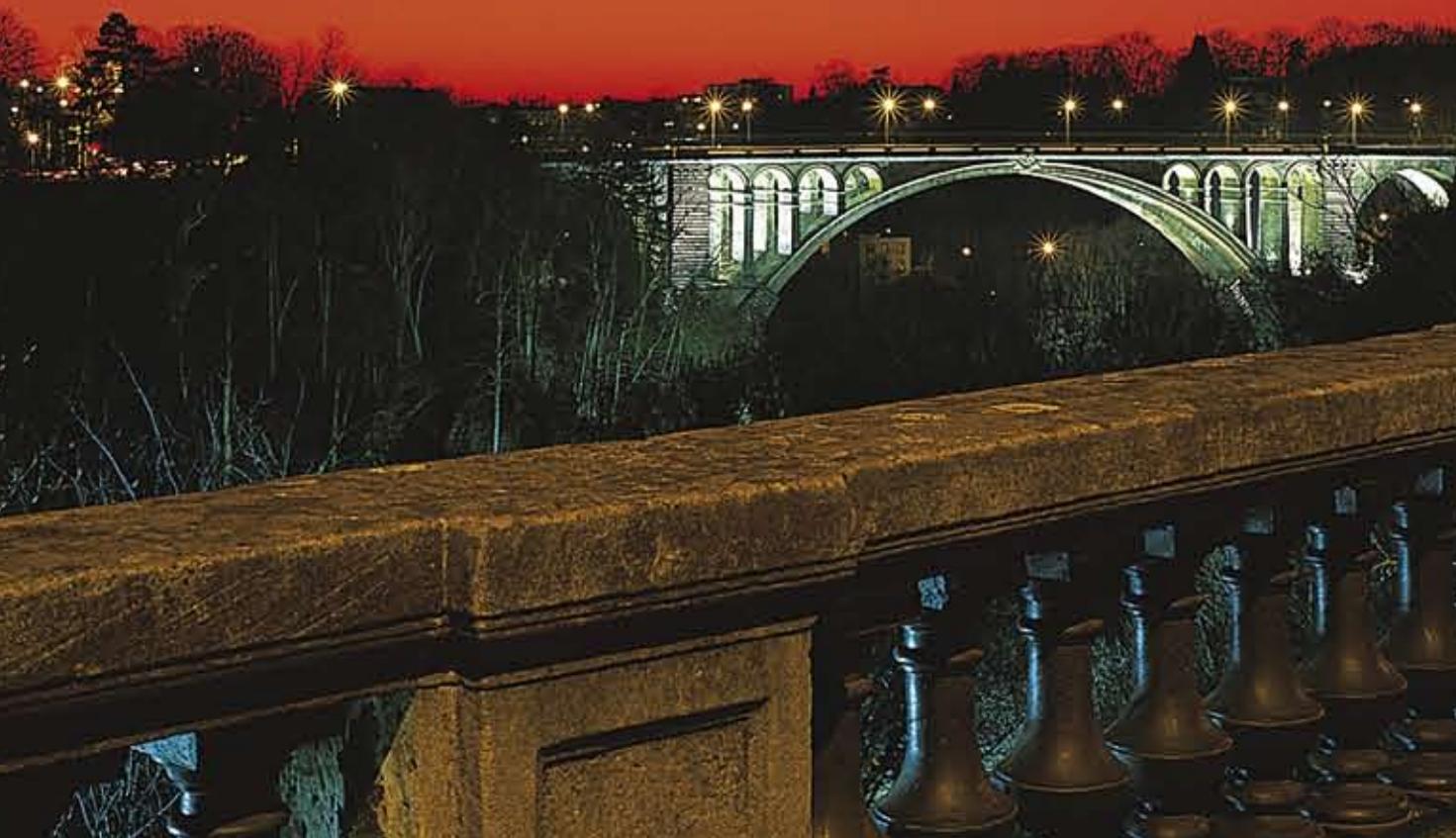
La ville de Luxembourg est le centre politique et culturel du Luxembourg. Avec ses 86.977 habitants, dont près de 63,61% sont d'origine étrangère, la capitale surprend par le contraste entre la vieille ville, où se côtoient fortifications millénaires, ruelles tortueuses et maisons pittoresques et la ville haute, véritable centre cosmopolite perché sur un plateau rocheux. La vieille ville et ses fortifications ont été inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco en 1994.

Luxembourg est aussi une des capitales de l'Union européenne. Plusieurs institutions européennes de tout premier ordre ont leur siège sur le

plateau du Kirchberg : le secrétariat général du Parlement européen, le Conseil de l'UE, la Commission européenne (diverses délégations générales), la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) et le tribunal de première instance, Eurostat, l'Office des publications officielles des Communautés européennes, la Cour des comptes des Communautés européennes, la Banque européenne d'investissement (BEI) et le fonds européen d'investissement (FEI), le Centre de Traduction des organes de l'UE, la Cour de l'Association européenne de libre échange, l'une des écoles européennes, ainsi que le futur tribunal des brevets communautaires qui verra le jour en 2010.



LUXEMBOURG



Elue une première fois capitale européenne de la culture en 1995, la ville de Luxembourg le fut à nouveau en 2007, en partenariat avec la Grande Région.



LUXEMBURG
KULTURHAUPTSTADT EUROPAS
UND GROSSREGION



Pour en savoir plus

Luxembourg City Tourist Office

Place Guillaume II
Bâtiment administratif Petit Passage
9, rue Chimay
L-2011 Luxembourg
Tél. : (+352) 22 28 09
Fax : (+352) 46 70 70
E-mail : touristinfo@lcto.lu
www.lcto.lu

Luxembourg et la Grande Région, capitale européenne de la culture 2007

Adresse postale :
Luxembourg 2007
BP 2470
L-1024 Luxembourg

Bureaux :
33, boulevard Roosevelt
L-2450 Luxembourg
Tél. : (+352) 26 62 20 07
Fax. : (+352) 26 62 20 20
E-mail : info@luxembourg2007.org
www.luxembourg2007.org

Luxembourg, ville de culture

Les musées sont particulièrement nombreux dans la ville de Luxembourg. Ils offrent une grande variété de collections. Le Musée national d'histoire et d'art regroupe par exemple les collections archéologiques (préhistoire, protohistoire, époque gallo-romaine, Moyen-Age), artistiques (art ancien, art moderne et contemporain, art luxembourgeois) ainsi que des collections d'arts décoratifs et d'arts et traditions populaires. Le Musée national d'histoire naturelle apprend à connaître l'Homme et son environnement et emmène les visiteurs à la découverte des sciences, de l'histoire naturelle et des miracles de notre planète. Le Musée d'histoire de la ville de Luxembourg abrite une collection permanente et des expositions temporaires qui illustrent l'histoire plus que millénaire de la capitale du Grand-Duché. Le Casino Luxembourg organise tout au long de l'année des expositions sur l'art contemporain avec comme point fort la diversité et la complexité des courants actuels. Le Musée d'art moderne Grand-Duc Jean, dont les bâtiments ont été conçus par le grand architecte sino-américain Ieoh Ming Pei, présente un programme novateur ouvert à tous les domaines de la création contemporaine.

Pour en savoir plus

LES MUSÉES LUXEMBOURGEOIS LES PLUS IMPORTANTS

Musée National d'Histoire et d'Art

Marché-aux-Poissons
L-2345 Luxembourg
Tél. : (+352) 47 93 30 214
E-mail : musee@mnha.etat.lu
www.mnha.lu

Casino Luxembourg - Forum d'art contemporain

41, rue Notre-Dame - B.P. 345 - L-2013 Luxembourg
Tél. : (+352) 22 50 45
E-mail : info@casino-luxembourg.lu
www.casino-luxembourg.lu

Musée d'Art Moderne - Grand-Duc Jean

10, Avenue Guillaume
L-1650 Luxembourg
Tel. : (+352) 45 37 85-1
E-mail : info@mudam.lu
www.mudam.lu

Musée National d'Histoire Naturelle

25, rue Münster
L-2160 Luxembourg
Tél. : (+352) 46 22 33-1
E-mail : questions@mnhn.lu
www.mnhn.lu

Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg

14, rue St-Esprit
L-2090 Luxembourg
Tél. : (+352) 47 96 45 00
E-mail : musee@musee-hist.lu
www.musee-hist.lu



Théâtre, cinéma et musique au cœur de la vie de la cité

De manière générale, la production théâtrale luxembourgeoise se caractérise par une grande diversité de langues, de pièces et de styles. Située à la rencontre des espaces culturels germaniques et latins, la scène luxembourgeoise réalise une synthèse de nombreuses influences artistiques étrangères. Faisant preuve d'un grand degré d'ouverture sur l'étranger, les coproductions internationales sont légion, de même que les collaborations entre comédiens de plusieurs nationalités, entre metteurs en scène luxembourgeois et scénographes étrangers. Cet important brassage culturel contribue au développement continu de la scène luxembourgeoise et constitue sa plus grande richesse.



En matière musicale, la Philharmonie Luxembourg a ouvert ses portes en juillet 2005 sur le plateau de Kirchberg. La nouvelle salle de concert pouvant accueillir 1.500 personnes, apporte une contribution vivante à l'intégration et à la stimulation de la vie musicale déjà riche du Luxembourg. En 2005 a également été inaugurée la Rockhal : bien plus qu'un complexe de deux salles de concert entièrement modulables, la Rockhal, gérée par l'établissement public Centre de musiques amplifiées et cofinancée par l'État luxembourgeois, est appelée à devenir le véritable centre de la musique pop-rock au Luxembourg. Par ailleurs, plusieurs salles de concerts d'une capacité de 5.400 places proposent des concerts de musique moderne (Jazz, Rock, Pop).



Le Luxembourg dispose de sa propre industrie de production audiovisuelle. Actuellement, il produit ou coproduit en moyenne un à deux longs métrages ainsi que six à dix courts métrages et documentaires par an. Le succès de la politique luxembourgeoise en matière d'audiovisuel ne s'est pas fait attendre puisque de nombreux films ou coproductions luxembourgeois ont été présentés, voire primés lors de grands festivals



internationaux. C'est le cas notamment de deux films produits par la société luxembourgeoise Delux Productions : *The Girl with a Pearl Earring*, film anglo-luxembourgeois avec Scarlett Johansson nominé aux Oscars 2004 dans trois catégories (« meilleure direction artistique », « meilleure photographie » et « meilleurs costumes ») et *The Merchant of Venice* avec Al Pacino, Jeremy Irons et Joseph Fiennes.

Le Luxembourg dispose d'un grand nombre de salles de cinéma. Les amateurs du grand écran ont le choix entre des petites salles traditionnelles et un grand complexe cinématographique situé à Luxembourg-Kirchberg.

À la différence de pays comme la France ou l'Allemagne, où la plupart des films sont projetés en version doublée, la quasi totalité des films au Luxembourg (mis à part les films destinés aux enfants) est diffusée en version originale sous-titrée. Cette culture de la version originale au cinéma reflète le plurilinguisme qui prévaut au Grand-Duché.

Fondée en 1988, la Cinémathèque conserve plus de 14.000 copies de films de tous genres. Il s'agit d'un des plus importants fonds d'archives cinématographiques en Europe. Elle possède des filmographies entières de grands maîtres du cinéma comme Orson Welles, Jean Renoir ou Alfred Hitchcock, des films rares dont il ne reste qu'une copie ou deux ainsi que des collections spécialisées d'une époque ou d'un genre précis.



Pour en savoir plus

LA MUSIQUE

Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster

28, rue Münster
L-2160 Luxembourg
Tél. : (+352) 26 20 52 1
Fax : (+352) 26 20 19 80
E-mail : contact@ccrn.lu
www.ccrn.lu

Philharmonie Luxembourg

1, place de l'Europe
L-1499 Luxembourg
Tél. : (+352) 26 02 27 1
E-mail : info@philharmonie.lu
www.philharmonie.lu

Den Atelier

B.P. 1371,
L-1013 Luxembourg
Tél. : (+352) 49 54 66
Fax : (+352) 40 24 03 404
E-mail : info@atelier.lu
www.atelier.lu

Centre Culturel Kulturfabrik

116, route de Luxembourg
L-4221 Esch sur Alzette
Tél. : (+352) 55 44 93 1
www.kulturfabrik.lu

ROCKHAL - Etablissement public Centre de Musiques Amplifiées

B.P. 291
L-4003 Esch-sur-Alzette
Tél. : (+352) 24 55 51
Billetterie : (+352) 24 55 55 55
E-mail : info@rockhal.lu
www.rockhal.lu

Conservatoire de musique

33 rue Charles Martel
L-2134 Luxembourg
Tél. : (+352) 47 96-55 55 / 47 96-52 03
Fax : (+352) 44 96 86
E-mail : cml@vdl.lu
www.cml.lu

Centre des Arts Pluriels d'Ettelbruck asbl

1, place Marie-Adélaïde B.P. 159
L-9002 Ettelbruck
Tél. : (+352) 26 81 21 1
Fax : (+352) 26 81 21 301
www.cape.lu

LE THÉÂTRE

Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg

1, Rond-point Schuman
L-2525 Luxembourg
Tél. : (+352) 47 08 95
Fax : (+352) 46 57 77
E-mail : grandtheatre@vdl.lu
www.theater-vdl.lu

Théâtre des Capucins

9, place du Théâtre
L-2613 Luxembourg
Tél. : (+352) 22 06 45
Fax : (+352) 22 63 23
E-mail : capucins@vdl.lu
www.theater-vdl.lu

Théâtre du Centaure

4, Grand-Rue
L-1660 Luxembourg
Tél. : (+352) 22 28 28
Fax : (+352) 26 27 06 33
E-mail : centaure@pt.lu
www.theatrecentaure.lu

Théâtre national du Luxembourg

194, route de Longwy
L-1940 Luxembourg
Tél. : (+352) 26 44 12 70
Fax : (+352) 26 44 13 70
E-mail : info@tnl.lu
www.tnl.lu

Théâtre de la Ville d'Esch

122, rue de l'Alzette
L-4010 Esch-sur-Alzette
Tél. : (+352) 54 03 78
Fax : (+352) 54 73 83 650
E-mail : reservation@theatre.villeesch.lu
www.theatre.esch.lu

Théâtre Ouvert du Luxembourg (TOL)

143, route de Thionville
L-2611 Luxembourg
Tél. : (+352) 49 31 66
Fax : (+352) 26 12 33 10
E-mail : tol@tol.lu
www.tol.lu

CINÉMA

Portail cinéma du GD de Luxembourg
www.cinema.lu

Cinémathèque municipale de Luxembourg

10, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
Tél. : (+352) 47 96 26 44
Fax : (+352) 40 75 19
E-mail: cinematheque@vdl.lu





Le charme du tourisme au Luxembourg

En dépit de sa taille restreinte, le territoire luxembourgeois offre une grande diversité de paysages et d'attractions touristiques. La vallée de la Moselle occupe la partie orientale du Grand-Duché de Luxembourg et la rivière constitue une frontière naturelle avec l'Allemagne. C'est un endroit charmant, avec ses villages typiques et ses coteaux viticoles très ensoleillés. Ce vignoble de 1237 hectares est un des plus septentrionaux d'Europe et s'étend sur une quarantaine de kilomètres, de Schengen à Wasserbillig. Une «Route des Vins» particulièrement sympathique permet au visiteur de s'imprégner d'une tradition viticole vieille de plus de 2000 ans ! Dans un écrin de verdure au Nord-est du pays se trouve la région naturelle surnommée « la Petite Suisse Luxembourgeoise ». Enfin, le cœur des Ardennes situé au Nord abrite de nombreux villages pittoresques et des châteaux splendides.

Le manoir de Bourscheid est non seulement le château le plus grand du pays, mais aussi l'un des plus importants entre le Rhin et la Meuse. Il fut agrandi en quatre étapes, dont la dernière s'acheva en 1430 avec la construction de la grande enceinte et de ses nombreuses tourelles. En 1972, l'État luxembourgeois s'est porté acquéreur et a réalisé d'importants travaux de restauration. La même année fut créée l'« Association des Amis du Château de Bourscheid », en charge de l'administration du manoir. L'association y organise entre autres des manifestations culturelles.



Le château de Beaufort est composé de deux édifices historiques différents, à savoir les ruines de la forteresse érigée entre le XI^e et le XVI^e siècle et le château, style Renaissance, datant du XVII^e siècle. Le charme du château est renforcé par la beauté du paysage qui s'offre au visiteur : les ruines de la forteresse se dressent au bord d'un étang pittoresque, à quelques pas seulement de la forêt et des rochers de grès du Mullerthal. Le château est à l'origine du fameux « Cassis de Beaufort », liqueur à base de cassis, connue bien au-delà des frontières grand-ducales.

Le château de Bourglinster sert comme avant-poste à la forteresse et à la ville de Luxembourg. Aujourd'hui, le château de Bourglinster offre, à côté de sa brasserie et de son restaurant, plusieurs salles de dîner et de banquets, des salles de conférences et des ateliers d'artistes. Il est classé Member Castle par la chaîne européenne European Castle Group, laquelle vérifie la qualité des offres de ses châteaux membres.

Datant du XII^e siècle, le château féodal de Clervaux surplombe le village médiéval qui, entouré de rudes collines boisées, se trouve encastré dans une vallée étroite et tortueuse. Il abrite aujourd'hui la plus grande exposition photographique de tous les temps : «The Family of Man» d'Edward Steichen, photographe américain d'origine luxembourgeoise. Créée en 1955 pour le Musée d'Art moderne de New York, cette exposition tente d'expliquer l'homme à l'homme par le langage universel de la photographie.

Avec près de 200.000 visiteurs chaque année, le château de Vianden reste le monument le plus visité du Grand-Duché. Construit sur les assises d'un castel romain et d'un refuge carolingien, cette fortification est considérée comme l'un des plus grands et des plus majestueux manoirs féodaux des époques romane et gothique en Europe. Depuis 1977, le château, devenu propriété de l'État, a connu une série de restaurations et constitue aujourd'hui un élément important du patrimoine culturel de l'Europe.

Pour en savoir plus

Office National du Tourisme
B.P. 1001
L- 1010 Luxembourg
Tél. : (+352) 42 42 82 - 1
Fax : (+352) 42 82 82 - 38
E-mail : info@ont.lu
www.ont.lu

Luxembourg City Tourist Office
Place Guillaume II
Bâtiment administratif Petit Passage
9, rue Chimay
L-2011 Luxembourg
Tél. : (+352) 22 28 09
Fax : (+352) 46 70 70
E-mail : touristinfo@lcto.lu
www.lcto.lu





Les grands festivals annuels

Tous les ans, de mai à juin, la ville d'Echternach accueille au sein de ses superbes monuments médiévaux un festival international de musique digne des plus grandes manifestations de ce genre en Europe. Rares sont les festivals qui peuvent offrir un cadre plus charmant que cette petite ville au riche passé, située à la frontière allemande. La plupart des concerts se jouent dans la Basilique romane, aux proportions majestueuses, à l'église St Pierre-et-Paul et au Trifolion, centre culturel, touristique et de congrès dédié à la culture, à la société et aux conférences de la Ville d'Echternach. Le Trifolion est le lieu principal du célèbre Festival International d'Echternach et le siège de l'École de musique régionale et de l'Harmonie municipale d'Echternach. Ce bâtiment comprend une salle de concert pouvant accueillir jusqu'à 700 spectateurs avec une acoustique qui se prête merveilleusement aux manifestations live de toutes sortes. L'idée de créer une synthèse entre les arts, la musique et l'architecture est née en 1975 et depuis, ce festival attire toujours plus de passionnés de musique. A côté de grandes vedettes telles que Yehudi Menuhin, Gidon Kremer, Mstislav Rostropovitch, Maurice André, Dietrich Fischer-Dieskau ou Cyprien Katsaris, on a pu y découvrir beaucoup de jeunes artistes venus aussi bien du Luxembourg que de l'étranger.

Chaque année au mois de juillet, la petite ville de Wiltz accueille dans les jardins de son château médiéval le Festival européen de théâtre et de musique. C'est donc en plein air que cette charmante petite ville des Ardennes offre à cette occasion aussi bien des soirées de théâtre que des concerts exceptionnels. Depuis la création du festival en 1952, Wiltz a ainsi accueilli des musiciens classiques comme Svatoslav Richter, Grace Bumbry ou Maurizio Pollini, mais aussi des grands noms du jazz comme Lionel Hampton, Ella Fitzgerald, Oscar Peterson, Miles Davis, Duke Ellington ou encore The Golden Gate Quartet.

Depuis sa création en 1994, la popularité du Festival international de la bande dessinée n'a cessé de croître. Chaque année à la mi-juillet, la commune de Contern organise cet événement estival. Les stands regorgent de richesses du 8e Art, qu'il s'agisse de pièces de collection ou de nouveautés. Il y en a pour tous les goûts, petits et grands, fervents de l'action, du fantastique ou de l'humour. Les meilleurs dessinateurs/scénaristes francophones sont récompensés par le Mil d'Or, remis par un jury de sélection.

Organisé chaque année au début du mois de juillet, le festival Cour des Capucins Danse et Théâtre permet aux jeunes chorégraphes de présenter leurs créations au public et à un jury international. Pendant deux semaines, plusieurs troupes de danse contemporaine présentent leurs spectacles. Le programme comprend les concours chorégraphiques « Tendances » et « Street Dance », ainsi qu'une journée des enfants. Créé en 1995, le festival attire aussi bien des troupes européennes de danse professionnelle que des troupes de jeunes élèves danseurs. Il ouvre traditionnellement ses portes avec une exposition de photos sur la danse.

Pour en savoir plus

Festival Echternach

B.P. 30
L-6401 Echternach
Tél. : (+352) 72 83 47
Fax. : (+352) 72 71 12
E-mail : musique@online.lu
www.echternachfestival.lu

Festival de Wiltz

B.P. 38
L-9501 Wiltz
Tél. : (+352) 95 81 45
Fax. : (+352) 95 93 10
www.festivalwiltz.online.lu

Commission bande dessinée de la commune de Contern

4, place de la Mairie
L-5310 Contern
Tél. : (+352) 35 95 76
Fax. : (+352) 35 95 77
E-mail : secretariat@bdcontern.lu
www.bdcontern.lu

Festival Cour des Capucins

1, rue Fort Elisabeth
L-1463 Luxembourg
Tél. : (+352) 40 45 69
Fax. : (+352) 26 48 09 40
E-mail : festivalcapucins@culture.lu
www.dance.lu

Trifolion

Centre Culturel, Touristique et de Congrès Echternach

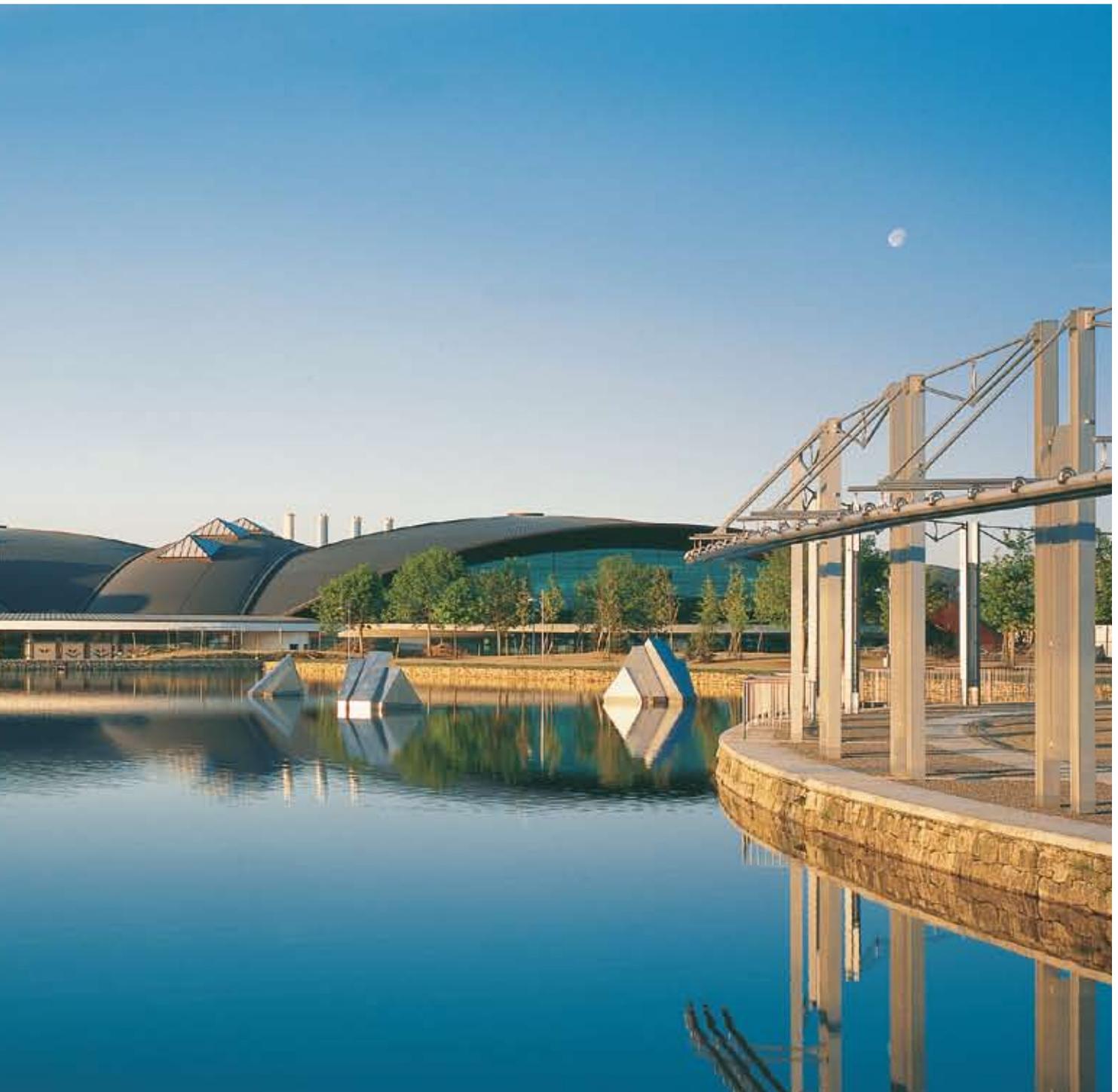
2, Porte Saint Willibrord
L-6486 Echternach/Luxembourg
BP 101 L-6402 Echternach
Tél. : (+352) 26 72 39-1
Fax. : (+352) 26 72 39-222
E-mail : info@trifolion.lu
www.trifolion.lu

FAIRE DU SPORT



Le Luxembourg offre une multitude de possibilités sportives aux touristes et aux habitants, que ce soit en plein air ou dans ses nombreuses infrastructures sportives.





En matière d'équipement sportif, le centre aquatique de la Coque, situé au cœur du plateau du Kirchberg, offre pas moins de 7 bassins dont deux aux dimensions olympiques (bassin de 50 m, bassin polyvalent, bassin de plongée, tour de plongeon, fosse de plongée de 15 m, bassin pour enfants, bassin "sport et santé" chauffé à 32°, sauna, bain turc, whirlpool, solarium et plage solaire).



La station thermale de Mondorf-les-Bains peut quant à elle se prévaloir d'une tradition qui perdure depuis plus de 150 ans. Charmante bourgade dans la partie sud-est du pays, à l'abri des vents, le Domaine Thermal de Mondorf est situé dans un magnifique parc de 50 hectares avec des massifs d'arbres et de plantes, parterres de fleurs, des pelouses verdoyantes et des sculptures d'un grand nombre d'artistes de renom. Des installations balnéaires, alimentées par une source d'eau thermale fortement minéralisée à 24°C, accueillent chaque année des milliers de curistes. La station thermale dispose des installations balnéaires les plus modernes en Europe et propose un large éventail de programmes établis sur mesure. Des attractions et animations ont lieu tout au long de l'année : tournois de tennis, tir à l'arc, jeu de boules, etc. Presque toutes les villes offrent la possibilité de jouer au tennis en plein air ou en salle. Le Luxembourg fournit également une bonne infrastructure équestre et de nombreux clubs d'équitation.



Le Luxembourg est doté d'un grand nombre de terrains de golf de tout premier ordre (Golf Club Grand-ducal, Kikuoka Country Club, Golf de Clervaux, Golf and Country Club Christnach, Golf de Luxembourg et Golf Club Gaichel).

Pour les cyclistes, l'ensemble du réseau de pistes cyclables s'étend sur 900 km et sa diversité est grande. En effet, certaines pistes cyclables très bien balisées empruntent des tracés d'anciens chemins de fer désaffectés et permettent ainsi aux cyclistes de sillonner le pays en évitant la circulation. D'autres petites routes tranquilles longent les rivières ou conduisent le randonneur vers la découverte de châteaux et de bourgs.

Une nature resplendissante et largement préservée permet une pratique variée de tout sport de plein air. Le lac de Haute-Sûre date de 1961 et se situe au nord du pays, au centre du Parc Naturel de la Haute-Sûre. Ce lac, d'une superficie de 380 ha, assure l'approvisionnement en eau potable et en électricité. Il constitue en outre une superbe base de loisirs où l'on pratique une grande variété de sports nautiques comme le canotage, le kayak, la plongée, la natation, la planche à voile et la voile. A l'est du pays s'étendent les eaux paisibles du lac d'Echternach sur 35 ha, au coeur du Centre récréatif d'Echternach. Le lac est entouré d'une forêt de 375 ha et offre de nombreuses possibilités de sports nautiques : natation, voile, canotage, pédalo, planche à voile et pêche.

Le Grand-Duché offre la possibilité de faire de l'escalade près de Berdorf dans le Müllerthal. Les parois raides du "Wanterbaach" sont l'endroit idéal pour pratiquer ce sport dans un paysage boisé de toute beauté.

En hiver, plusieurs patinoires sont à votre disposition au Grand-Duché de Luxembourg. Lorsque la météo le permet, les Ardennes au nord du Luxembourg disposent d'un certain nombre de pistes pour pratiquer le ski de fond.

Pour en savoir plus

Centre National sportif et culturel (Coque)

2, rue Léon Hengen
L-1745 Luxembourg
Tél. : (+352) 43 60 60 1
E-mail : info@coque.lu
www.coque.lu

Domaine Thermal de Mondorf

Avenue des Bains
B.P.52
L-5601 Mondorf-les-Bains
Tél. : (+352) 23 66 60
Fax : (+352) 23 66 10 93
E-mail : domaine@mondorf.lu
www.mondorf.lu

Golf Club Grand Ducal

1, route de Trèves
L-2633 Senningerberg
Tél. : (+352) 34 00 90 1
E-mail : gcgd@pt.lu
www.golfgrandducal.net

Kikuoka Country Club

Scheierhaff
L-5412 Canach
Tél. : (+352) 35 61 35
E-mail : playgolf@kikuoka.lu
www.kikuoka.lu

CK Sport Center

20 route de Bettembourg
L-1899 Kockelscheuer
Tél. : (+352) 47 22 85
E-mail : sportcenter@ck-online.lu
www.ck-online.lu pages « ck-sport-center »

Centre équestre Bouferterhaff

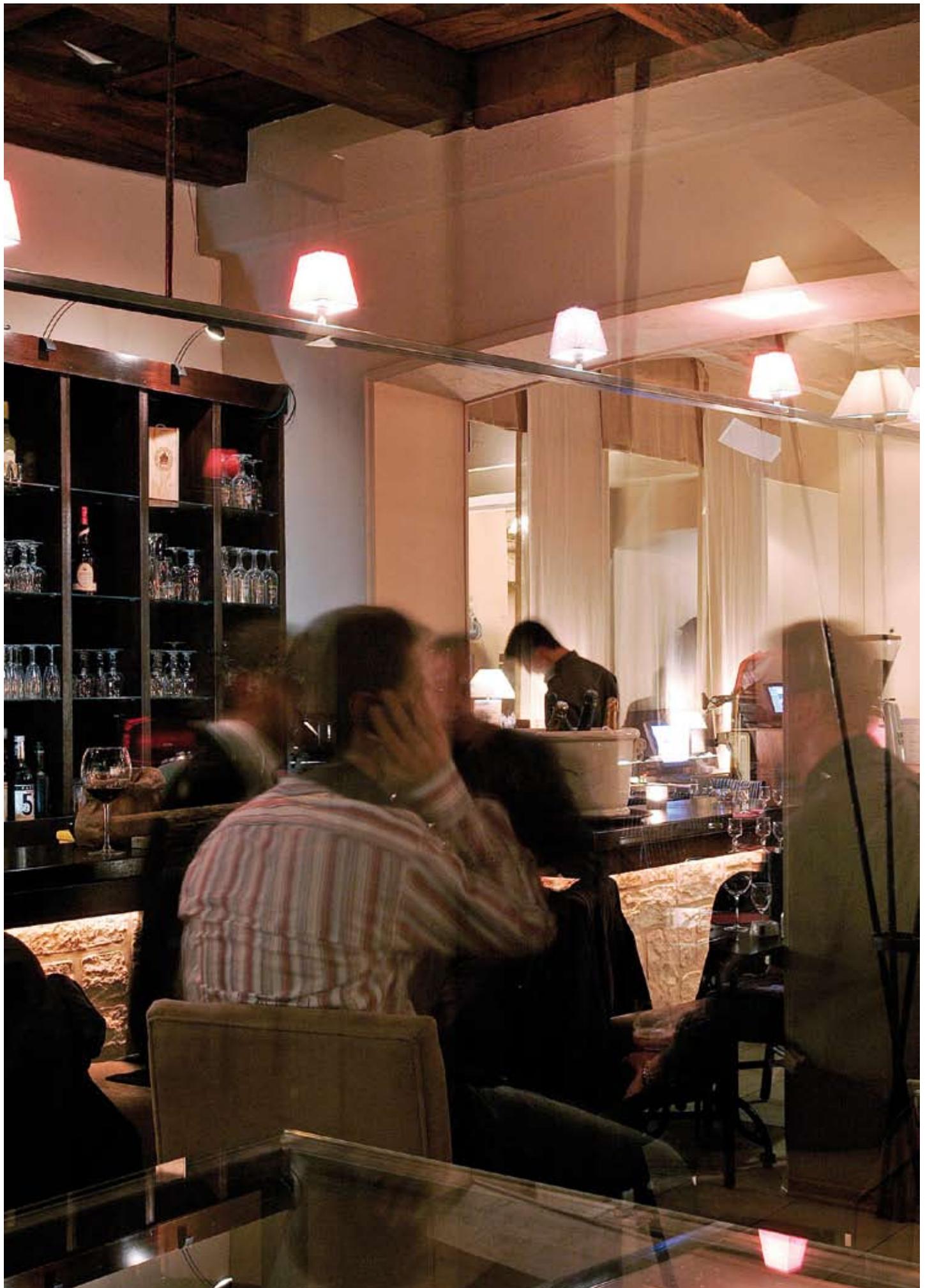
Henri Mangen
Bouferterhaff
L- 8059 Bertrange
Tél. : (+352) 37 10 03

Centre équestre Pegasus

Rue de l'Ecole
L-5465 Walbredimus
Tél. : (+352) 23 66 16 46
E-mail : cep@hippoline.lu
www.hippoline.lu/centre-equestre-pegasus

L.A.C.

Les amis du Cheval
Angie et Pierre LEFEBVRE
Route D'Esch
L- 4985 Sanem
Tél. : (+352) 59 14 02
E-mail : lac@hippoline.lu
www.hippoline.lu/lac





Savourer la gastronomie luxembourgeoise

La cuisine luxembourgeoise reflète le carrefour des cultures française et allemande en combinant, comme le disent les Luxembourgeois, « la qualité française et la quantité allemande ». Du fait de la vocation européenne de la capitale, les restaurants établis au Luxembourg proposent des influences aromatiques et gourmandes venant de toute l'Europe. D'autre part, on observe depuis quelques années l'émergence des cuisines asiatique et latino-américaine. Le nombre de restaurants étoilés au Guide Michelin ou récompensés par Gault et Millau est, proportionnellement à la taille du pays, exceptionnel.

Pour en savoir plus

Voici une sélection non exhaustive de quelques uns des restaurants luxembourgeois étoilés :

Restaurant Clairefontaine *

9, Place de Clairefontaine
L-1341 Luxembourg
Tél. : (+352) 46 22 11
www.restaurantclairefontaine.lu

Mosconi **

13, rue Münster
L-2160 Luxembourg
Tél.: (+352) 54 69 94
www.mosconi.lu

Restaurant Léa Linster *

17, route de Luxembourg
L-5752 Frisange
Tél. : (+352) 23 66 84 11
www.lealinster.lu

Le bouquet garni - salon Saint Michel *

32, rue de l'eau
L-1449 Luxembourg
Tél. : (+352) 26 20 06 20
www.lebouquetgarni.lu

La Table des Guilloux **

17-19, rue de la Résistance
L-4996 Schouweiler
Tél.: (+352) 37 00 08

Favaro *

19, rue des Remparts
L-Esch sur Alzette
Tél.: (+352) 54 27 231
www.favaro.lu

Le Patin d'Or *

Route de Bettembourg, 40
L-1899 Kockelscheuer
Tél : (+352) 22 64 99
www.patin-dor.lu

Les Roses *

im Casino 2000
Rue Th. Flammang
L-Mondorf-les-Bains
Tél.: (+352) 23 61 14 10
www.casino2000.lu

Manoir Kasselslay *

Maison 21
L-9769 Roder
Tél. : (+352) 23 66 84 11
www.kasselslay.lu

Toit pour toi *

2 rue du IX Septembre
L-4996 Schouweiler
Tél.: (+352) 26 37 02 32

La Gaichel *

5, route de Mersch
L-8469 Eischen
Tél.: (+352) 390129
www.lagaichel.lu

Fridrici *

116, rue Belvaux
L- Esch-sur-Alzette
Tél.: (+352) 55 80 94

Plus de 500 adresses de restaurants luxembourgeois sont disponibles sur le site : www.restaurant.lu



LE SYSTEME DE SAN

Une grande densité d'infrastructures médicales de qualité

Sur le territoire du Luxembourg, à côté des trois grands hôpitaux, se trouvent la « *Clinique Privée Dr. Bohler* », l'*INCCI* (Institut national de chirurgie cardiaque et de cardiologie interventionnelle) et le *Rehazenter* (Centre National de Rééducation Fonctionnelle et de Réadaptation).



Le plus grand hôpital luxembourgeois, le *Centre Hospitalier de Luxembourg* (CHL), abrite la *Maternité Grande-Duchesse Charlotte* et la Clinique pédiatrique. L'hôpital *Kirchberg*, inauguré en 2003, compte parmi les plus modernes d'Europe.

Dans les régions limitrophes, à proximité immédiate du Luxembourg, se trouvent plusieurs hôpitaux de renommée internationale, notamment le Centre Hospitalier Universitaire de Nancy surtout connu pour sa division cardio-vasculaire ou encore l'Hôpital Universitaire de Heidelberg, ainsi que le Centre Hospitalier Régional de Metz/Thionville.

En matière de secours d'urgence, le Luxembourg dispose de la qualité des services de Luxembourg Air Rescue, spécialisé dans le domaine du secours aérien et du rapatriement sanitaire. Luxembourg Air Rescue possède quatre hélicoptères et trois avions. Il est également responsable du rapatriement de ses membres vers le Luxembourg.

Pour en savoir plus

Centre Hospitalier Luxembourg

4, rue Barblé
L-1210 Luxembourg
Tél. : (+352) 44 11 11
www.chl.lu

Hôpital Kirchberg

9 rue Edward Steichen
L-2540 Luxembourg
Tél. : (+352) 24 68 1
www.chk.lu

Centre Hospitalier Emile Mayrisch

Rue Emile Mayrisch
L-4005 Esch-sur-Alzette
Tél. : (+ 352) 57 11 - 1
www.chem.lu

Hôpital St-Louis – Centre Hospitalier du Nord

120, av. Salentiny
L-9080 Ettelbruck
Tél. : (+352) 81 66 1

Luxembourg Air Rescue

175A, rue de Cessange
L-1321 Luxembourg
Tél. : (+352) 48 90 06
www.lar.lu



Le remboursement des soins médicaux et dentaires

Au Luxembourg, toute personne exerçant une activité est d'office assurée auprès d'une des caisses de maladie. Le médecin spécialiste et le médecin dentiste peuvent être consultés directement, sans visite préalable chez un généraliste. Suivant la nature des prestations, les honoraires des médecins et des dentistes sont pris en charge par l'assurance maladie au taux de 80%, 95% ou 100%.

Tous les médecins du pays sont conventionnés avec le régime national d'assurance maladie et sont tenus d'appliquer les tarifs conventionnels aux détenteurs d'une carte européenne d'assurance maladie ou d'une attestation équivalente.

Les honoraires médicaux pour prestations sont normalement payés par le patient au médecin. Leur remboursement peut ensuite être demandé aux guichets des agences de la caisse de maladie des ouvriers sur présentation de la note d'honoraires acquittée.

La plupart des traitements thérapeutiques sont pris en charge à 80% ou 100% des tarifs officiels. Sont visés notamment les prestations de physiothérapie, les soins infirmiers ambulatoires, les prestations de laboratoire d'analyses médicales, les radiographies, etc. Certaines prestations ne sont prises en charge que sur autorisation préalable de l'assurance maladie. Il convient de vérifier au préalable avec le médecin si le remboursement des prestations sollicitées est subordonné à une autorisation préalable.

Selon les catégories des médicaments délivrés, le remboursement est de 0, 40, 80 ou 100%.

L'assurance maternité, le congé parental et les crèches

L'indemnité pécuniaire de maternité est versée pendant la durée légale du congé de maternité, c'est-à-dire pendant au moins huit semaines avant l'accouchement et huit semaines après l'accouchement. Ce délai est prolongé jusqu'à douze semaines en cas d'accouchement prématuré ou de naissance multiple, ainsi que pour les mères allaitant leur enfant.

L'indemnité pécuniaire de maternité correspond au salaire brut imposable que l'assurée aurait gagné en cas de continuation du travail. Elle est prise en charge par la caisse de maladie. La période de congé de maternité est assimilée à une période de travail effective et donne donc droit à des jours de congé.

La mère comme le père peuvent bénéficier du congé parental. La durée du congé parental est de 6 mois à temps plein et de 12 mois à temps partiel. Un des deux congés doit être pris directement à la fin du congé de maternité, soit par le père soit par la mère. L'autre congé peut être pris par l'autre parent jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de 5 ans. Pour bénéficier du congé parental, la personne doit travailler au Luxembourg depuis au moins 12 mois à la naissance de l'enfant. Le congé parental peut être pris à temps plein ou à temps partiel avec l'accord de l'employeur.

Pour en savoir plus

Liste complète des organismes de sécurité sociale

www.secu.lu

Informations destinées aux touristes concernant la délivrance de soins de santé pendant un séjour au Luxembourg

http://www.secu.lu/informations_touristes/sommaire.htm

Centre Commun de la Sécurité Sociale Département Affiliation

125 route d'Esch à Luxembourg
L-2975 Luxembourg
Heures d'ouverture: de 8h00 à 16h15
Tél. : (+352) 40 141 - 1
Fax : (+352) 40 44 81
www.ccss.lu

Union des caisses de maladie (UCM)

125, route d'Esch
L- 1471 Luxembourg
Tél. : 49 83 31-1
Fax : 49 83 32
E-mail : ucm@secu.lu
Heures d'ouverture: de 8h15 à 16h00

Pour en savoir plus

Caisse nationale des prestations familiales (CNPF)

1A, bd Prince Henri
L-1724 Luxembourg
Tél. : (+352) 47 71 53 1
Fax : (+352) 47 71 53 328
www.cnpf.lu

Le Luxembourg dispose également de nombreuses crèches et garderies pour les enfants. L'Etat réglemente non seulement les crèches publiques (conventionnées), mais également les crèches privées.

Liste de crèches au Luxembourg :

www.petitweb.lu/textesentrenous/memocreches.htm

Informations sur les crèches et d'autres informations sur les enfants à la ville de Luxembourg :

www.vdl.lu

Informations sur les crèches à Esch-Alzette :

www.esch.lu

SE FORMER AU LUX



EMBOURG





L'éducation préscolaire

L'éducation préscolaire comprend les groupes d'éducation précoce et les classes de l'éducation préscolaire. Elle est facultative et s'adresse aux enfants âgés de trois ans. L'enseignement précoce met l'accent sur une approche ludique, adaptée à l'âge et aux besoins de chaque enfant.

L'éducation préscolaire (le jardin d'enfants ou, en Luxembourgeois, d'Spillschoul) est obligatoire pour les enfants qui ont atteint l'âge de quatre ans révolus avant le premier septembre. L'inscription se fait auprès de la mairie de la commune du lieu du domicile.

Pour en savoir plus

Les adresses pour la ville de Luxembourg et la ville d'Esch-Alzette :

Ville de Luxembourg :

Précolaire
Service de l'enseignement (bureau306)
 20, rue du Commerce
 L-1351 Luxembourg-Gare

Primaire
Service Pédagogique-Rééducatif
 110, avenue Gaston Diderich
 L-1420 Luxembourg-Belair

Ville d'Esch-Alzette :

Précolaire et primaire
Service de l'Enseignement, Esch-sur-Alzette
 10, rue du Commerce
 L-4067 Esch-sur-Alzette

Les écoles primaires et secondaires

Au Grand-Duché de Luxembourg, la scolarité est gratuite et comprend deux années d'éducation préscolaire, six années d'études primaires et trois années d'études secondaires. Tout enfant âgé de six ans révolus avant le 1^{er} septembre doit suivre l'enseignement primaire. Les principales disciplines de l'enseignement primaire sont les suivantes : apprentissage des langues allemande, française et luxembourgeoise, mathématiques, géographie, histoire, éveil aux sciences, sciences naturelles, technologies de l'information, éducation artistique et musicale, éducation physique et instruction morale ou religieuse.

L'enseignement secondaire général est un enseignement classique qui prépare aux études supérieures. Il comporte sept années et comporte un cycle de spécialisation de 3 ans (classes de 3^e, 2^e et 1^{re}).

En dehors du système d'enseignement public, le Luxembourg dispose d'un nombre importants d'écoles privées. Parmi elles figurent notamment quatre écoles catholiques.

Le Grand-Duché de Luxembourg est pourvu de nombreuses écoles à caractère international. L'International School of Luxembourg (ISL) propose des enseignements en Anglais pour les élèves de 3 à 18 ans. Il existe également une école européenne, située au Kirchberg à proximité des Institutions européennes. L'Ecole Européenne propose des enseignements dans la plupart des langues des Etats membres de l'Union européenne. La St George's International School accueille les élèves de toute nationalité de 2 à 11 ans désireux de suivre un enseignement complet en langue anglaise. Enfin, l'Ecole Maternelle et Primaire Française du Luxembourg (E.F.L.) offre un enseignement en langue française dès l'âge de trois ans à des enfants issus de différentes nationalités. Le Lycée français Vauban dispense une éducation francophone pour les élèves âgés de douze à dix-huit ans. Ces deux derniers établissements sont tous deux reconnus par le Ministère français de l'Education Nationale.

Etant donné l'accroissement constant du nombre d'élèves fréquentant l'école européenne (environ 4 200 tous niveaux confondus pour l'année scolaire 2007/2008), élargissement européen oblige, les travaux de construction d'une seconde école européenne devraient débuter en 2008 pour une ouverture à la rentrée 2011/2012.

Pour en savoir plus

Ministère de l'Education Nationale

29, rue Aldringen
L-2926 Luxembourg
Tél. : (+352) 47 85 24 1
E-mail : info@men.lu
www.men.lu

International School of Luxembourg

36, bd. Pierre Dupong
L-1430 Luxembourg
Tél. : (+352) 26 04 40
E-mail : information@islux.lu
www.islux.lu

Ecole Européenne

23, bd. Konrad Adenauer
L-1115 Luxembourg
www.euroschool.lu

St George International School

11, rue des Peupliers
L-2328 Luxembourg
Tél. : (+352) 42 32 24
E-mail : information@st-george.lu
www.st-georges.lu

Ecole française du Luxembourg (EFL)

188, av. de la Fai'encerie
L-1511 LUXEMBOURG
Tél. : (+352) 46 37 72 1
Fax : (+352) 46 05 01
E-mail : ecole.francaise@empf.lu
www.empf.lu

Lycée français de Luxembourg (Vauban)

4, av. Joseph Sax
L-2515 Luxembourg
Tél. : (+352) 46 20 55 1
E-mail : lyc-fran@vauban.lu
www.vauban.lu

L'enseignement supérieur à l'Université du Luxembourg

L'Université du Luxembourg (www.uni.lu) a été créée en 2003. Elle se compose actuellement de trois facultés. Parmi les formations les plus reconnues figurent le Master in Business and Finance dispensé par la Luxembourg School of Finance (LSF) issue de la section Finance de la Faculté de Droit, d'Economie et de Finance.

Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication

- Bachelor académique Sciences de la vie
- Bachelor académique en Sciences et Ingénierie
- Bachelor professionnel en Ingénierie et Informatique
- Academic Master in Information and Computer Sciences
- Academic Master in Integrated Systems Biology
- European professional master of small animal veterinary medicine
- Master professionnel en Développement durable

Faculté de Droit, d'Economie et de Finance

- Bachelor académique en Droit
- Bachelor académique en Sciences économiques et de Gestion
- Bachelor professionnel en Sciences de Gestion
- Master académique en Droit Européen
- Academic Master in Financial Economics
- Professional Master of Science in Banking and Finance
- Master professionnel en Management de la Sécurité des Systèmes d'information
- Professional Master in Entrepreneurship and Innovation

Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Education

- Bachelor professionnel en Sciences sociales: Action sociale et éducative
- Bachelor professionnel en Sciences de l'Education / Enseignement
- Bachelor académique en Psychologie
- Bachelor académique en Cultures Européennes
- Master Professionnel en Médiation
- Master académique en histoire européenne contemporaine
- Master académique en psychologie: Evaluation and Assesment
- Master professionnel en Gérontologie
- Master professionnel en études franco-allemandes : Communication et Coopération
- Master académique en Philosophie
- Master « Erasmus mundus » : Master académique en Philosophie allemande et française dans l'Espace Européen
- Academic Master in Spatial Development and Analysis
- Academic Master in Learning and Development in Multilingual and Multicultural Contexts



L'université poursuit une politique expansive et essaye d'attirer, à côté des étudiants d'origine luxembourgeoise, de plus en plus d'étudiants étrangers. Pour le semestre hiver 07/08, le nombre d'inscriptions s'élève à 4.137 étudiants. La majorité des formations universitaires est dispensée en coopération avec des universités étrangères de grande renommée. Ces coopérations permettent de combiner les études à Luxembourg avec une ou plusieurs années de formation à l'étranger. Des coopérations étroites ont également été développées dans le domaine de la recherche scientifique.

La Chambre de Commerce participe elle aussi activement au développement de l'université. A ce titre, elle s'est financièrement engagée pour la mise sur pied du « Professional Master in Entrepreneurship and Innovation ».

Afin de disposer des infrastructures adaptées à son développement et de pouvoir offrir une haute qualité de vie à son personnel et à ses étudiants, l'Université du Luxembourg sera à terme transférée sur son nouveau site d'Esch/Belval.

Le Luxembourg propose, en outre, d'autres possibilités de formation supérieure:

- l'Institut Universitaire International de Luxembourg (www.iuil.lu) organise des séminaires et plusieurs formations de type Master ;
- la Sacred Heart University (www.shu.lu) offre des programmes MBA (Master of Business Administration) et des programmes Graduate Professional Certificate ;
- la Miami University a installé un campus au Luxembourg et offre des formations de niveau universitaire ;
- La Open University Business School (www.open.ac.uk) propose des cours par correspondance en anglais pour des formations Bachelor et Master dans les domaines du management et des nouvelles technologies.

Enfin, plusieurs universités de renommée internationale offrent de nombreuses possibilités de formations universitaires à proximité du Luxembourg comme, par exemple, l'Université Libre de Bruxelles, l'Université Catholique de Louvain, l'Université Robert Schuman à Strasbourg, l'Université Henri Poincaré à Nancy, l'Université de Trèves ou encore l'Université de Heidelberg.

Pour en savoir plus

Université du Luxembourg

162a, av. de la Faiencerie
L-1511 Luxembourg
Tél. : (+352) 46 66 44 1
www.uni.lu

Luxembourg School of Finance

290, route d'Esch
L-1471 Luxembourg
Tél. : (+352) 26 11 44 1
E-mail : info@lsf.lu
www.lsf.lu

Miami University Luxembourg

Château de Differdange
L-4524 Differdange
Tél. : (+352) 58 22 22 1
www.units.muohio.edu/luxembourg

Sacred Heart University Luxembourg

7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél. : (+352) 22 76 13
E-mail : arech@shu.lu
www.shu.lu

Open University Business School in Luxembourg

Tél. : (+ 352) 44 40 91 801
Fax.: (+ 352) 44 40 91 802
E-mail: valerie.scott@open.ac.uk
www.open.ac.uk



La formation tout au long de la vie – Life long learning

Le Luxembourg offre un grand choix de formations professionnelles. Plusieurs instituts, écoles et autres organismes proposent des formations de qualité dans des domaines extrêmement variés.

L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) a pour vocation de mettre en œuvre une offre de formation répondant aux multiples besoins exprimés par les entreprises, notamment en matière de comptabilité et finance, marketing, gestion et développement des ressources humaines, développement personnel, droit ou fiscalité.

8.323 personnes ont ainsi suivi l'une des formations proposées par l'IFCC au cours de l'année 2007.

Inscrits	2006	2007	Variation
IFCC Création d'entreprise	1.001	971	- 3 %
IFCC Actuel	1.006	1.725	+ 71 %
IFCC After Work Training Program	1.380	1.615	+ 17 %
IFCC Entreprises	3.385	3.974	+ 17 %
Séminaires	2.126*	1.970**	- 7 %
Cycles de formation	129	201	+ 56 %
Formations à des fonctions et métiers	1.101	1.656	+ 50 %
Formations sectorielles	29	147	+ 407 %
IFCC Executive Education	14	38	+ 171 %
TOTAL	6.786	8.323	+ 23 %

* dont 1.926 inscriptions aux séminaires organisés en collaboration avec la Chambre des Métiers et l'OLAP

** dont 1.945 inscriptions aux séminaires organisés en collaboration avec la Chambre des Métiers et l'OLAP

L'Institut de Formation Bancaire au Luxembourg (IFBL), créé par l'Association des Banques et Banquiers au Luxembourg (ABBL), est spécialisé dans le domaine de la formation en matière bancaire et financière.

La Chambre des Employés Privés (CEPL) offre différents cours en informatique : droit, gestion, économie, etc. Elle offre aussi des cours de niveau universitaire en coopération avec l'Open University (UK) dans les domaines du management et des nouvelles technologies.

Enfin, le Luxembourg dispose de nombreuses écoles de langues. Etant donné que le multilinguisme est de rigueur au Luxembourg, le pays offre de nombreuses possibilités de parfaire ses connaissances linguistiques à tous les niveaux. Le Centre de Langues de Luxembourg propose un enseignement spécialisé, notamment sous forme de cours du soir, pour l'apprentissage de huit langues : les trois langues officielles (français, allemand et luxembourgeois), l'anglais, le chinois, l'italien, le portugais et l'espagnol.

En marge du Centre de Langues de Luxembourg, plusieurs écoles de langues privées se sont créées et dispensent de nombreux cours portant sur l'enseignement d'autres langues.

Pour en savoir plus

Institut de formation de la Chambre de Commerce (IFCC)

7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél. : (+352) 42 39 39 220
E-mail : info@ifcc.lu
www.ifcc.lu

Centre de Langues – Luxembourg (CLL)

21, bd de la Foire
L-1528 Luxembourg
Tél. : (+352) 26 44 30 1
E-mail : secretariat@cll.lu
www.cll.lu

Chambre des Employés Privés (CEPL)

13, rue de Bragance
L-1255 Luxembourg
Tél. : (+352) 44 40 91 1
www.cepl.lu

Chambre des Métiers

2, Circuit de la Foire Internationale Luxembourg – Kirchberg
L- 1016 Luxembourg
Tél. : (+352) 42 67 67 – 1
E-mail : contact@cdm.lu
www.cdm.lu

Institut de formation bancaire, Luxembourg (IFBL)

7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél. : (+352) 46 50 16 1
E-mail : customer@ifbl.lu
www.ifbl.lu

Institut National pour le développement de la Formation Professionnelle Continue (INFPC)

38, rue de l'Avenir
L-1147 Luxembourg
Tél. : (+352) 46 96 12 – 1
E-mail : infpc@infpc.lu
www.infpc.lu

Office Luxembourgeois pour l'Accroissement de la Productivité (OLAP asbl)

17 boulevard Royal
L- 2449 Luxembourg
Tél. : (+352) 48 98 48 – 1
E-mail : form.continue@olap.lu
www.olap.lu

DÉMARCHES CONCERNANT S'INSTALLER AU LUXEMBOURG



Le Luxembourg est un pays de petite taille. Il y est facile d'entrer en contact direct avec les autorités. Les démarches s'en trouvent grandement facilitées, notamment pour l'obtention de documents administratifs. En outre, dans la perspective d'une plus grande simplification administrative, la Ville de Luxembourg a créé un guichet unique, le « *Biergercenter* », où il est possible de recevoir la plupart des informations et d'effectuer l'essentiel des démarches administratives.

RÈTES POUR XEMBOURG



Pour en savoir plus

Pour la ville de Luxembourg :

Bierger-Center (Centre d'accueil des citoyens)

51, boulevard Royal
Luxembourg
Tél. : (+352) 47 96 22 00
Fax : (+352) 26 27 09 99

Pour les autres communes, il faut s'adresser à l'administration communale du lieu de résidence.

Les conditions d'entrée et de séjour sur le territoire luxembourgeois

Les conditions d'entrée et de séjour diffèrent selon que les personnes sont ressortissantes d'un Etat membre de l'Union européenne, de l'Espace Economique Européen (EEE), de la Suisse ou d'un pays tiers.

Les ressortissants des pays membres de l'Union européenne, de l'EEE et de la Suisse entrent sur le territoire luxembourgeois sur simple présentation d'une carte d'identité nationale ou d'un passeport en cours de validité.

S'ils désirent résider au Luxembourg pendant plus de 3 mois, ils peuvent obtenir une autorisation de séjour, justifiée par la délivrance d'une carte de séjour. La demande de la carte doit être effectuée auprès de la commune de résidence. La carte est valable 5 ans, renouvelable de plein droit pour une durée de 10 ans. Après cinq ans de séjour ininterrompu au pays, le citoyen de l'Union européenne a droit au séjour permanent. Les membres de sa famille ayant séjourné avec lui de façon ininterrompue pendant cinq ans, ont droit à l'obtention d'une carte de séjour permanent. Les demandes afférentes sont à adresser au ministre ayant l'immigration dans ses attributions. La carte de séjour délivrée aux membres de la famille n'ayant pas la nationalité d'un Etat membre aura la même durée de validité que celle du ressortissant dont ils dépendent.

Les ressortissants de pays non membres de l'UE ou de l'EEE doivent faire une déclaration auprès de la commune. Cette déclaration doit se faire dans les trois jours qui suivent leur arrivée. Tout étranger doit produire une demande de carte d'identité d'étranger. Il est possible de déroger à cette règle dans certaines conditions : le travailleur étranger, occupé par une firme étrangère et détaché au Luxembourg pour y effectuer des travaux d'une durée déterminée ne dépassant pas un an, est dispensé de présenter une demande de carte d'identité d'étranger.

Pour en savoir plus

Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration
Direction de l'Immigration
 12-16, av. Monterey
 L-2163 Luxembourg
 Tél. : (+352) 478 4040
 Fax : (+352) 22 16 08
www.mae.lu

Trouver un logement

Le Luxembourg offre de nombreuses possibilités de logement haut de gamme dans un environnement calme, ainsi que des logements à prix plus abordables. Le Ministère du Logement dispose de plusieurs types d'aides financières dans le domaine de la construction, de l'acquisition et de l'aménagement (cf. la garantie d'Etat, les primes d'acquisition ou de construction, etc.). En 2003, l'Observatoire du Logement a été créé pour faciliter la planification du logement et de l'habitat au Luxembourg.

Le 11 juin 2008, le projet de loi 5696 relatif au « Pacte de Logement » a été adopté. Il s'inscrit dans le cadre des mesures préconisées par le gouvernement pour apporter une solution au problème du logement au Grand-Duché. Par la signature de ce pacte, l'Etat et la commune concernée s'engagent à unir leurs efforts pour augmenter l'offre de logements et réduire le coût du foncier et de l'habitat par la mise en œuvre de différentes mesures.

Pour en savoir plus

Info'logement
 Tél. : (+352) 478-4860
 Fax: (+352) 45 88 44
www.logement.lu

Permis de travail

Pour pouvoir exercer une activité salariée au Grand-Duché, il est impératif de remplir les conditions d'entrée et de séjour du pays, pour lesquelles l'administration de la commune de résidence est compétente (cf. Conditions d'entrée et de séjour sur le territoire luxembourgeois). Dans un deuxième temps, il faut être titulaire d'un permis de travail.

Les ressortissants de l'UE, de l'EEE et de la Suisse, n'ont pas besoin de permis de travail.

Pour les ressortissants des autres pays, le permis de travail est délivré par le Ministre du Travail ou son délégué sur avis de l'Administration de l'emploi et d'une commission d'avis spéciale eu égard à la situation, l'évolution et l'organisation du marché de l'emploi. La délivrance du permis de travail est soumise à la condition que l'employeur fasse état d'une garantie bancaire auprès d'un établissement agréé.

Avant l'entrée en service d'un travailleur étranger, l'employeur doit adresser une déclaration à l'Administration de l'Emploi (ADEM) relative au poste de travail à pourvoir. L'Administration de l'Emploi délivre au travailleur un récépissé de sa déclaration. Ce récépissé vaut autorisation de travail provisoire. L'ADEM peut vérifier si le travailleur possède les aptitudes professionnelles nécessaires pour exercer la profession indiquée dans sa demande. Elle peut subordonner l'octroi d'un permis de travail à la conclusion d'un contrat de travail.

Pour les travailleurs étrangers, détachés temporairement au Grand-Duché pour le compte soit d'une entreprise étrangère, soit d'une entreprise luxembourgeoise, une autorisation collective peut être délivrée à titre exceptionnel et à la demande de l'entreprise sous l'autorité de laquelle les travailleurs sont employés. La durée maximale de cette autorisation est de huit mois.

Ce principe vaut également pour les apprentis et stagiaires étrangers (permis de stage), même dans le cas où le stage n'est pas rémunéré. Il existe des règles particulières pour les ressortissants des nouveaux Etats membres de l'Union européenne.

Pour en savoir plus

Ministère du Travail et de l'Emploi
 26, rue Zithe
 L-2939 Luxembourg
 Tél. : (+352) 47 86 11 8
 Fax : (+352) 47 86 32 5
www.mt.etat.lu

Portail entreprises
Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur
 19-21 boulevard Royal
 L-2914 Luxembourg
 Tél. : (+352) 247-84329
 Fax : (+352) 46 04 48
info@entreprises.public.lu
www.entreprises.public.lu/fonctions/index.php

Etats devenus membres le 1^{er} janvier 2004 :

Le 20 septembre 2007, le gouvernement luxembourgeois a pris la décision d'ouvrir, avec effet au 1^{er} novembre 2007, tous les secteurs du marché du travail luxembourgeois aux travailleurs issus de huit des dix Etats devenus membres le 1^{er} janvier 2004, à savoir : l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie et la Slovénie.

Etats devenus membres le 1^{er} janvier 2007 :

Un régime transitoire est maintenu pour les ressortissants des Etats devenus membres de l'Union européenne le 1^{er} janvier 2007. L'obligation de permis de travail pour les ressortissants bulgares et roumains et le principe de la priorité à l'embauche des travailleurs ressortissants des autres Etats membres de l'Union européenne restent donc en vigueur jusqu'en 2008, voire 2011.

Il avait toutefois été décidé en avril 2006 que, pour certains secteurs, le permis de travail serait accordé avec bienveillance absolue aux ressortissants des nouveaux Etats membres, en fonction d'une procédure minimale et simplifiée, sans cependant abolir l'exigence de permis de travail. Les secteurs visés par cette ouverture sectorielle sont l'agriculture, la viticulture et l'Horesca.

Pour les autres secteurs, selon la situation du marché du travail, la procédure d'octroi de permis de travail pourra être assouplie et les délais réduits.

Créer une entreprise

Une des missions essentielles de la Chambre de Commerce est la promotion de l'esprit d'entreprise. Les moyens mis en œuvre sont très variés : campagnes de sensibilisation (manifestations, publications, interventions auprès des médias), soutien actif aux projets de création d'entreprise, concertation aux niveaux national, régional et international avec d'autres organisations poursuivant des objectifs similaires, etc.

Espace Entreprises : le « one-stop-shop » des entrepreneurs

Afin de mieux servir sa clientèle, la Chambre de Commerce a mis en place un « Espace Entreprises » qui réunit en un seul endroit et dans un espace convivial toutes les informations, les conseils et les services relatifs à la création ou au développement de l'activité économique :

• Conseil individuel aux entreprises et créateurs d'entreprises :

Les conseils et l'assistance individuels fournis par l'Espace Entreprises couvrent tous les aspects économiques, juridiques, fiscaux, sociaux ou administratifs des petites et moyennes entreprises, que ce soit au stade de la création ou de la reprise, de l'expansion, de la transmission ou de la cession de l'entreprise. Une des missions essentielles de l'Espace Entreprises est de faciliter les démarches administratives du créateur d'entreprise (autorisation d'établissement, assistance pour l'inscription au Registre du Commerce, obtention d'un numéro de TVA, déclaration auprès de l'Administration des Contributions Directes, etc...). L'Espace Entreprises sert également d'intermédiaire pour l'établissement et la présentation des demandes d'aides gouvernementales à l'investissement.

• Service pour l'import-export :

L'Espace Entreprises propose toute une gamme de services liés à l'importation-exportation : émission de carnets ATA pour l'exportation temporaire de matériel, émission de certificats d'origine, attribution des codes EAN (codes-barre). Il fournit également des listes sectorielles des entreprises luxembourgeoises et met à disposition des personnes et entreprises intéressées des annuaires et des catalogues de plus de 40 pays.

• Centre de documentation :

L'Espace Entreprises fournit une documentation très riche dans les domaines juridique, financier et économique. En 2007, l'Espace Entreprises s'est vu remettre le certificat ISO 9001:2000 pour la qualité de ses activités de services et conseils aux entreprises.

Immatriculation d'un véhicule

Lorsqu'un véhicule immatriculé dans un pays étranger est présenté au Luxembourg en vue d'un changement de plaque minéralogique (généralement lié au transfert de résidence du citoyen propriétaire du véhicule en question), ce véhicule doit être soumis au contrôle technique au Grand-Duché.

En général, l'immatriculation d'un véhicule au Luxembourg est sujette à la présentation des documents suivants :

- demande d'obtention d'une carte d'immatriculation (formulaire à compléter) ;
- timbre de chancellerie d'une valeur de 50 € ;
- document permettant d'identifier le propriétaire légitime du véhicule (facture, contrat de vente,...) ;
- document relatif au règlement en bonne et due forme de la TVA (quittance, numéro TVA,...) ;
- attestation confirmant la couverture du véhicule par une assurance responsabilité civile en cours de validité ;
- document relatif au règlement en bonne et due forme des droits de douane (vignette « 705 »,...) ;
- certificat attestant la conformité du véhicule à un type homologué ;
- document relatif à l'immatriculation du véhicule dans le pays d'origine (carte ou certificat d'immatriculation, attestation de mise hors circulation...).

En principe, tous les documents susmentionnés sont à présenter en version originale ; pour certains documents, une copie certifiée conforme est également acceptée.

Pour en savoir plus

Ministère des Transports

11, rue Notre Dame
L-2240 Luxembourg
Tél. : (+352) 478 44 00
Fax. : (+352) 24 18 17

Centre douanier

Croix de Gasperich (à côté du Park & Ride Sud)
B.P. 1122
L-1011 Luxembourg
Tél. : (+352) 49 88 58 - 229
www.do.etat.lu

Service d'immatriculation des Véhicules Station de Contrôle Technique à Sandweiler

11, route de Luxembourg
L-5230 Sandweiler
Tél. : (+352) 35 72 14 - 1

Pour en savoir plus

Chambre de commerce - Espace Entreprises

7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél. : (+352) 42 39 39 - 330
E-mail: entreprises@cc.lu
www.cc.lu

Agences de relocation

Les agences de relocation («réimplantation») offrent conseil et assistance pour aider les expatriés à s'installer dans un pays. Généralement composées d'équipes multilingues, elles apportent une aide logistique et proposent un accompagnement dans les démarches, facilitant ainsi l'installation et l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg.

Ces services s'adressent aussi bien aux personnes privées, qu'aux entreprises.

Voici une liste non exhaustive de quelques agences de relocation présentes au Grand-Duché:

1st address Relocation

315 A rte d'Arlon
L-8011 Strassen
Tél. : (+352) 26 43 23 53 23
Fax : (+352) 26 43 26 36
E-mail: info@1staddress.lu
www.1staddress.lu

AB-LUX Relocation services Luxembourg

17, rue Saint Ulrich
L-2651 Luxembourg
Tél. : (+352) 26 18 76 46
Fax : (+352) 27 62 63 65
Mobile : (+352) 621 718 748
E-mail: info@ab-lux.com
www.ab-lux.com

ASSIST Relocation

28, boulevard d'Avranches
L-1160 Luxembourg
Tél. : (+352) 51 80 18-1
Fax : (+352) 26 51 33 78
E-Mail : info@assist-relocation.lu
www.assist-relocation.lu

Elite Relocation Service Sàrl

41 op Bièrg
L-8217 Mamer (Mamer)
Tél. : (+352)24 83 69 21
Fax : (+352) 24 83 69 22
E-mail : info@eliterelocation.lu
www.eliterelocation.lu

European Relocation Services SA

115 r. de Luxembourg
L-8077 Bertrange
Tél. : (+352) 26 64 99 22
Fax : (+352) 26 10 88 22
E-mail : info@europeanrelocationservices.lu
www.europeanrelocationservices.lu

Interdean International Relocation

145 r. de Cessange
L-1321 Luxembourg (Lëtzebuerg)
Tél. : (+352) 48 44 22
E-mail : luxembourg@interdean.com
www.interdean.com

Interior Rent Luxembourg SA

2 rue d'Arlon
WBC bloc A
L-8399 Windhof (Koerich)
Tél. : (+352) 49 83 89
Fax : (+352) 49 83 99
E-mail : info.lu@interiorrent.com
www.interiorrent.com

SETTLER International

21 rue Jean-Pierre Sauvage
L-2514 Luxembourg
Tél. : (+352) 43 15 96 24
Email : dep@settler.lu
www.settler-international.com

Liste indicative des associations d'expatriés présentes au Grand-Duché de Luxembourg

De nombreuses associations regroupent des expatriés et offrent des activités sociales et culturelles à leurs membres. Voici une liste non exhaustive des associations présentes au Grand-Duché de Luxembourg :

Association des flamands vivant au Luxembourg

B. P. 2768
L-1027 Luxembourg
Tél. : (+352) 20 40 26 66
E-mail : info@vlaamseclub.lu
www.vlaamseclub.lu

Nederlands Vereniging Luxemburg

B.P. 1676
L-1016 Luxembourg
Tél. : (+352) 26 34 01 59
E-mail : contact@nvl.lu
www.nvl.lu

Union des Français à l'étranger

Michel GARREAU
Tél. : (+352) 47 06 81
E-mail : lux.luxembourg@ufe.asso.fr
www.ufe.asso.fr

Amicale Luxembourg-Aveyron

8, rue du Kiem
L-8030 Strassen
Tél. : (+352) 31 13 07
E-mail : contact@aveyron.lu
www.aveyron.lu

British Ladies Club

B. P. 57
L-6905 Niederanven
E-mail: figurant@zonnnet.nl
www.blc.lu

Irish Club of Luxembourg

Damian Bushe
Tél. (+352) 35 95 54
E-mail: bushes@ipt.lu
www.irishclub.lu

American Women's Club of Luxembourg

51, rue Marie-Adelaide
L-2128 Luxembourg
Tél. (+352) 44 84 77
E-mail : awcluxembourg@vol.lu
www.awcluxembourg.com

Scandinavian Ladies Club

Alice Enggaard-Bang
5, rue Mensdorf
L-6941 Niederanven
Tél. : (+352) 34 91 92

Liste des ambassades étrangères présentes au Grand-Duché de Luxembourg

Compte tenu de la taille restreinte du Grand-Duché, de nombreuses ambassades étrangères accréditées au Luxembourg se trouvent en dehors du pays, notamment en Belgique.

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

20-22, av. Emile Reuter
L-2420 Luxembourg
Tél. : (+352) 45 34 45 1
Fax : (+352) 45 56 04

AMBASSADE D'AUTRICHE

3, rue des Bains
L-1212 Luxembourg
Tél. : (+352) 47 11 88 1
Fax : (+352) 46 39 74
E-mail : luxembourg-ob@bmaa.gv.at

AMBASSADE DU ROYAUME DE BELGIQUE

4, rue des Girondins
L-1626 Luxembourg
Tél. : (+352) 44 27 46 1
Fax : (+352) 45 42 82
E-mail : luxembourg@diplobel.org

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU CAP VERT

46, rue Goethe
L-1637 Luxembourg
Tél. : (+352) 26 48 09 48
Fax : (+352) 26 48 09 49

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

2, rue van der Meulen
L-2152 Luxembourg
Tél. : (+352) 43 69 91 1
Fax : (+352) 42 24 23

AMBASSADE DU ROYAUME DE DANEMARK

4, bd Royal
L-2449 Luxembourg
Tél. : (+352) 22 21 22
Fax : (+352) 22 21 23
E-mail : luxamb@um.dk
www.ambluxembourg.um.dk/fr

AMBASSADE D'ESPAGNE

4, bd Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg
Tél. : (+352) 46 02 55
Fax : (+352) 46 12 88

AMBASSADE DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

22, bd Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg
Tél. : (+352) 46 01 23
Fax : (+352) 46 14 01
<http://luxembourg.usembassy.gov>

AMBASSADE DE FINLANDE

2, rue Heinrich Heine
L-1720 Luxembourg
Tél. : (+352) 49 55 51 1
Fax : (+352) 49 46 40

AMBASSADE DE FRANCE

8b, bd Joseph II
L-1840 Luxembourg
Adresse postale: L-2013 Luxembourg, B.P. 359;
Tél. : (+352) 45 72 71 1
Fax : (+352) 45 72 71 227
E-mail : ecrire@consulfrance-luxembourg.org
www.consulfrance-luxembourg.org

AMBASSADE DU ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

5, Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Tél. : (+352) 22 98 64
Fax : (+352) 22 98 67
E-mail: britemb@pt.lu

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE HELLENIQUE

27 r. Marie-Adélaïde
L - 2128 Luxembourg
Tél. : (+352) 44 51 93
Fax : (+352) 45 01 64
E-mail: ambgrec@pt.lu

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DE HONGRIE

36, rue Marie-Adélaïde
L-2128 Luxembourg
Tél. (+352) 26 45 91 77
Fax. (+352) 26 45 82 89

AMBASSADE D'IRLANDE

28, route d'Arlon
L-1140 Luxembourg
Tél. : (+352) 45 06 10
Fax : (+352) 45 88 20
E-mail : luxembourg@dfa.ie

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE ITALIENNE

5-7, rue Marie Adélaïde
L-2128 Luxembourg
Tél. : (+352) 44 36 44 1
Fax : (+352) 45 55 23
E-mail : italamb@ambitalialux.lu

AMBASSADE DU JAPON

Chancellerie diplomatique
62, av. de la Fai'encerie
L-1510 Luxembourg
Tél. : (+352) 46 41 51 1
Fax : (+352) 46 41 76

AMBASSADE ROYALE DES PAYS-BAS

6, rue Sainte Zithe
L-2763 Luxembourg
Tél. : (+352) 22 75 70
Fax. : (+352) 40 30 16
E-mail : lux@minbuza.nl
www.paysbas.lu/

AMBASSADE DE PORTUGAL

24, rue Guillaume Schneider
L-2522 Luxembourg
Tél. : (+352) 46 61 90 1
Fax : (+352) 46 61 93

AMBASSADE DE ROUMANIE

41, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg
Tél. : (+352)45 51 59 ou 45 51 51
Fax : (+352) 45 51 63
E-mail: ambroum@pt.lu
<http://luxembourg.mae.ro>
E-mail : ambroum@pt.lu

AMBASSADE DE LA FEDERATION DE RUSSIE

Rue des Hauts Fourneaux
Château de Beggen
L-1719 Luxembourg
Tél. : (+352) 42 23 33
Fax : (+352) 42 23 34
E-mail : ambruslu@pt.lu

AMBASSADE DE SUEDE

2, rue Heinrich Heine
L-1720 Luxembourg
Tél. : (+352) 29 68 34
Fax : (+352) 29 69 09

AMBASSADE DE LA CONFEDERATION SUISSE

Forum Royal
25A, bd Royal
L-2449 Luxembourg
Tél. : (+352) 22 74 74 1
Fax : (+352) 22 74 74 20
E-mail : Vertretung@lux.rep.admin.ch
www.eda.admin.ch/luxembourg

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE TCHEQUE

2, rond-point R. Schuman
L-2525 Luxembourg
Tél: 00352-264778
Fax: 00352-26.47.78.20
luxembourg@embassy.mzv.cz
www.mfa.cz/luxembourg

AMBASSADE DE TURQUIE

49, rue Siggy vu Lëtzebuerg
L-1933 Luxembourg
Tél. : (+352) 44 32 81
Fax : (+352) 44 32 81-34
E-mail : ambtrlux@pt.lu

AMBASSADE DE LA POLOGNE

2, rue de Pulvermühle
L-2356 Luxembourg
Tél. : (+352) 40 37 48
Fax. : (+352) 26 68 75 74

Le Luxembourg en bref

L'organisation politique du Luxembourg

Dénomination officielle	Grand-Duché de Luxembourg
Langues officielles	Luxembourgeois («Lëtzebuergesch»), Français et Allemand
Forme de gouvernement	Monarchie constitutionnelle sous le régime de la démocratie parlementaire
Chef d'État	S.A.R. le Grand-Duc Henri
Chef du gouvernement	Jean-Claude Juncker, Premier ministre
Capitale	Luxembourg-Ville
Communes	116
Communes les plus peuplées	Luxembourg (85.467 habitants), Esch-sur-Alzette (29.515 habitants), Differdange (20.443 habitants) (chiffres 2008, source: STATEC)
Régions naturelles	au Nord: l'Oesling (32% de la superficie du territoire), au Sud : le "Gutland" (68% de la superficie du territoire)

Le territoire

Superficie	2.586 km ²
Surface bâtie	8,8%
Dimensions maximales	82 km du Nord au Sud et 57 km d'Est en Ouest
Altitude maximale	560 m (Wilwerdange)
Altitude minimale	130 m (Wasserbillig)

La population

Population totale	483.799 (chiffres 2008, source: STATEC) dont résidents luxembourgeois: 277.900 (57,4%) dont résidents étrangers: 205.900 (42,6%) dont résidents portugais: 76.600 (15,8% de la population totale) résidents français: 26.600 (5,5% de la population totale) résidents italiens: 19.100 (3,9% de la population totale) résidents belges: 16.500 (3,4% de la population totale) résidents allemands : 11.600 (2,4% de la population)
Densité	187 habitants / km ² (chiffres 2008, source: STATEC)
Population active	64% (Note de conjoncture No1, 2008, source: STATEC et chiffres de 2007)
Espérance de vie à la naissance	77 ans pour les hommes, 83 ans pour les femmes (chiffres de 2006, source: WHO)

Économie et emploi

Unité monétaire	Euro
Produit intérieur brut (PIB)	36.137 milliards d'euros (chiffres 2007, Source Statec, Note de conjoncture No1, 2008)
PIB par tête d'habitant	74.694 euros (chiffres 2007, Source Statec)
Emploi intérieur	353.563 personnes (chiffres mai 2008, Source: Statec)
Frontaliers travaillant au Grand-Duché	138.168 (chiffres décembre 2007, source: STATEC)
Taux de chômage	4,1% (source: STATEC, mai 2008)
Nombre de banques	155 (chiffres avril 2008, source: CSSF)
Nombre d'entreprises	25.974 (chiffres 2007, source: STATEC) dont: 170 entreprises du secteur de l'agriculture et de la viticulture (0,65%) 12 entreprises du secteur de l'extraction de produits non énergétiques (0,046%) 967 entreprises de l'industrie manufacturière (3,72%) 48 entreprises du secteur de l'énergie et de l'eau (0,18%) 2.163 entreprises du secteur de la construction (8,33%) 22.614 entreprises du secteur de la production de services marchands (87,06%)

Impressum

Brochure réalisée par le Département Economique en collaboration avec le Service Communication de la Chambre de Commerce du Luxembourg

Impression : Imprimerie saint-paul

Conception : rose de claire, design

Photographies : *remerciements en particulier au Fonds d'Urbanisation et d'Aménagement du Plateau de Kirchberg, à l'Office National du tourisme Luxembourgeois (ONT), EU2005, à l'Hôpital Kirchberg, à la Philharmonie Luxembourg, au Golf Club Grand Ducal, à l'Université de Luxembourg et à Delux Production*

Publication : février 2009

